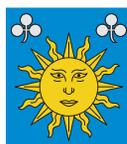


# BULCOM

N°43 Vendredi 19 novembre 2021

Bulletin des Communes

Editeur imprimerie Messeiller SA



Cornaux



Cressier



Enges



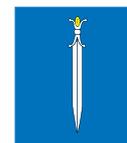
Hauterive



Le landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT  
LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS  
**JACQUES CORNU**



**BONHÔTE**  
Banquiers depuis 1815

Champion du monde motocycliste, «Le Grand Jacques», comme le surnomme élégamment Robyn Nyfeler dans le Bulcom de cette semaine, a un sacré palmarès à son actif. Un parcours hors du commun, de la galère à la victoire. A lire en pages 14-15

**Cave des Lauriers** 1879  
Jungo & Fellmann - Cressier

Visite - Dégustation - Vente directe  
**75cl.ch**  
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

**GERANCE - FIDUCIAIRE**  
CARRE-NOIR Sarl  
*Gérance:*  
On loue - On gère - On vend  
*Fiduciaire:*  
Déclaration d'impôt - Comptabilité  
Gestion d'entreprise  
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

**ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX**  
Voiture - Bus - Jeep et 4x4  
Camionnettes - Pick-Up,  
Utilitaires, toutes marques etc.  
Etat et kilomètres indifférents.  
Déplacement rapide et sérieux.  
Paiement cash 7/7  
Tél. 079 502 53 54

**Eco-constructeur**

Entreprise générale  
Rénovations et assainissements  
Béton armé et maçonnerie  
Ouvrages d'art en béton armé  
Génie civil  
Terrassements et travaux spéciaux  
Revêtements bitumineux  
Travaux hydrauliques  
Renaturation et protection  
contre les crues  
Valorisation des matériaux  
Déconstruction et désamiantage  
Peinture et plâtrerie

**martiarc jura**  
www.martiarcjura.ch

**body minute**  
INSTITUT

**OFFRE DÉCOUVERTE**  
**35CHF \***  
le semi-permanent  
mains avec  
manucure incluse  
Sans rendez-vous

institut exclusivement féminin, abonnement 12.90/mois  
Coop Maladière Centre • Rue de la Pierre-à-Mazel 10  
2000 Neuchâtel • 032 710 17 08 • www.bodyminute.com  
\*Sur présentation de ce bon dans votre Institut NAIL'minute

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.11.21 au 20.12.21 Publication FAO n° 46

**Dossier SATAC n° 112012**

Parcelle(s) et coordonnées : 4191 - Saint-Blaise ; 1207166/2565443

Situation : Le Tertre ; Rue de la Maigroge 1

Description de l'ouvrage : Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec nouveau mât et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / STBL

Requérant(s) : Swisscom (Suisse) SA / Invoice Center / Réf. STBL, 8901 Urdorf

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.11.21 au 20.12.21 Publication FAO n° 46

**Dossier SATAC n° 112158**

Parcelle(s) et coordonnées : DP208 - Saint-Blaise ; 1206805/2565526

Situation : Nouvelles Rives ; Chemin de la Plage 1

Description de l'ouvrage : Installation d'une tour à hirondelles

Requérant(s) : Hervé Moser et Patrick Nicolet, Flückiger électricité SA, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : Veronica De Biase, Debiase Architecture Sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone des nouvelles rives / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24 LAT ; Alignement national

Particularités : Zone de protection des rives : Aménagements et constructions existants le 30.04.97 / Entrée en vigueur le 10.09.1997, Aire de protection absolue / Entrée en vigueur le 10.09.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CRESSIER



#### INFORMATION À LA POPULATION

En raison des travaux de réfection de la chaussée, la Route du Roc est fermée dans les deux sens de circulation jusqu'au 10 décembre 2021.

L'accès à Frochaux depuis Cornaux doit se faire via St-Blaise.

Nous remercions la population de sa précieuse collaboration

LE CONSEIL COMMUNAL

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.11.21 au 20.12.21 Publication FAO n° 46

**Dossier SATAC n° 112379**

Parcelle(s) et coordonnées : 4479 - Saint-Blaise ; 1207515/2566006

Situation : Rue de Lahire 7

Description de l'ouvrage : Construction d'un cabanon de jardin

Requérant(s) : Jean-Louis et Barbara Elisabeth André, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe d'une route communale ; Distance à la zone viticole ; Zone S2 EL

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment existant de 1<sup>ère</sup> catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.11.21 au 20.12.21 Publication FAO n° 46

**Dossier SATAC n° 111985**

Parcelle(s) et coordonnées : 4180 - Saint-Blaise ; 1207263/2566001

Situation : Les Fourmillières ; Chemin de Bregot 7

Description de l'ouvrage : Transformations intérieures et création d'une place de parc

Requérant(s) : Rrustem et Uke Jefkaj, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans : Christian Dubey, Route de la Plage 22, 1165 Allaman

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 2 / Sanction du 2001-12-12

Autorisation(s) spéciale(s) : Secteur S

Particularités : Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'art. 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### SAINT-BLAISE



#### LOCATION DE VÉLOS À 50%

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.– au lieu de 60.–). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**LE LANDERON**



**TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL – CEN - CONDUITE D'EAU POTABLE**

Des travaux de génie civil (fouilles et pose de conduites d'eau potable) se dérouleront sur le territoire landeronnais dans le cadre du projet de la CEN (communauté des eaux du District de Neuchâtel).

Ces travaux auront lieu sur la route de Combazin, soit le long du tronçon menant au réservoir, dès la semaine 44 et jusqu'à la semaine 50.

Durant ces travaux, le trafic ne sera pas possible sur ce tronçon de chaussée.

Veuillez vous conformer à la signalisation mise en place pour l'occasion par l'entreprise. Nous vous prions de nous excuser pour les perturbations occasionnées et vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

**CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE  
LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE**



**COMMANDE D'ATTESTATIONS  
AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE**

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles :

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique ? :

[www.guichetunique.ch](http://www.guichetunique.ch)



Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants

**CRESSIER - SAINT-BLAISE - ENGES - HAUTERIVE - LE LANDERON**



**VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES**

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

**Un délai est fixé au mardi 30.11.2021 pour exécuter ces travaux.**

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

**SAINT-BLAISE - HAUTERIVE**



**ANNEAU D'ATHLÉTISME  
REPRISE DES SESSIONS D'ENTRAÎNEMENTS NOCTURNES**

Le Stade du Littoral à Colombier est illuminé tous les mercredis soir dès la tombée de la nuit jusqu'à 20h30, depuis le 18 octobre 2021 et jusqu'au 04 avril 2022. La piste d'athlétisme est ouverte à toutes et tous.

Le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois réitère son offre destinée aux amateurs de course à pied. Un soir par semaine durant la pause d'hiver, l'anneau d'athlétisme de Colombier sera illuminé comme les années précédentes. Cela permet aux athlètes de poursuivre l'entraînement durant la mauvaise saison et de préparer les courses du printemps dans de bonnes conditions.

Un vestiaire, ainsi qu'un WC sont mis gratuitement à disposition des utilisatrices et utilisateurs. En revanche, le terrain de football central est fermé. Les participant-e-s sont priés d'utiliser le parking situé au début de la route des Longues-Raies.

Le Syndicat rappelle que la piste reste ouverte toute l'année et qu'elle est à disposition des personnes désirant s'entraîner. Le mercredi soir est ouvert à la pratique sportive individuelle. Les autres jours de la semaine sont réservés aux clubs sportifs qui louent la piste. Les associations sportives situées dans l'une des communes du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location des installations. Ces communes sont actuellement au nombre de sept : Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Boudry, Cortaillod, Milvignes et La Grande Béroche.

Les Communes de Saint-Blaise et Hauterive

**CRESSIER**



**AVIS D'ENQUÊTE**

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : VALENTI Daniela

Article cadastral n° : 2414

Situation : Route de Neuchâtel 17 ; Les Gouilles

Auteur des plans : Laurent Maye Etienne Maye SA, Areuse 5, 2016 Cortaillod

Nature des travaux : Reconstruction après intempéries, création d'un appartement de 2 pièces et installation d'une pompe à chaleur

Sanction : définitive

Autorisation spéciale : Zone de protection des eaux S3

**Dossier SATAC n° : 112551** Publication FAO n° : 46

Date du délai d'opposition : 20 décembre 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 19 novembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

**A L'EMPORTER** **TERRASSE OUVERTE** **EN LIVRAISON**

**Sucré Salé**  
spécialités libanaises

**A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52**

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise  
Suivez-nous sur et   
[www.sucresalé.ch](http://www.sucresalé.ch)

**LIVRAISON À DOMICILE**  
Téléchargez l'application **Smood.ch**

**Entreprise de Nettoyage**

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Entretien de jardin

Chemin de Jardils 20 • 2087 Cornaux  
Téléphone: +41 32 535 52 75 • Mobile: +41 78 667 95 27  
[info@qualitynet.ch](mailto:info@qualitynet.ch) • [www.qualitynet.ch](http://www.qualitynet.ch)

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**LA TÈNE**

**AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 05.11.21 au 06.12.21 Publication FAO n° 44  
**Dossier SATAC n° 112554**  
 Parcelle(s) et coordonnées : 4290 - Marin - Epagnier ; 1206376/2568337  
 Situation : Marais d'Epagnier ; Route des Marais 10A  
 Description de l'ouvrage : Création d'un second logement de service en zone industrielle ( art. 4e al. 2 RELConstr.)  
 Requérant(s) : Michel et Mario Montini c/o Etude de Mes Montini, 2001 Neuchâtel  
 Auteur(s) des plans : Claude Fornachon, Quai Godet 2, 2000 Neuchâtel  
 Demande de permis de construire : Sanction minime importance  
 Affectation de la zone : Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995  
 Autorisation(s) spéciale(s) :  
 Particularités : Zone à bâtir: Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995  
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**Pompes funèbres  
Grau**  
 24h/24 032 751 28 50  
 Le Landeron  
 Depuis 1959  
 une famille au service des familles

**20m<sup>2</sup>  
COIFFURE**  
 Femme • Homme • Enfant  
**Coline Magnin**  
 079 156 11 24  
*Sur rendez-vous*  
 Route de Champréveyres 3  
 2068 Hauterive

**Atelier découverte  
Lactofermentation**

Samedi 27.11.2021  
de 14h à 17h

**On cuisine  
On apprend  
On déguste**

- Renforcer son immunité
- Rééquilibrer sa flore intestinale
- Faciliter la digestion
- Multiplier les vitamines des aliments
- Savoir réaliser ses propres conserves
- Tout savoir sur les légumes lactofermentés, le kéfir et le levain naturel

**Cynthia Aeschlimann  
nutritionniste**  
 Infos et inscriptions :  
[www.viafelicia.ch](http://www.viafelicia.ch) / rubrique ateliers  
 079 784 45 00

**Pour vos apéros ou  
sur un plat de pâtes,  
pensez à un bon  
beurre aux truffes  
de la région.  
(tuber uncinatum)**

**078 765 58 89**

**CE WEEKEND**

**Barbaque**  
Du VE 19 au DI 21 nov à 20h30

**La fracture**  
DI 21 nov à 17h30

**LA SEMAINE PROCHAINE**

**Illusions perdues**  
MA 23 et DI 28 nov

**On est fait pour s'entendre**  
ME 24, VE 26, SA 27 et DI 28 nov à 20h30

**A VENIR...**

**Tre piani  
Cry macho  
Lynx**

[www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

**LA TÈNE**

**RENCONTRE AVEC GYÖRG SELMECI**

La bibliothèque-médiathèque a le plaisir de vous convier à une séance de dédicace le **Judi 25 novembre 2021, de 17h00 à 19h00**  
 A cette occasion, Györg Selmecsi dédicacera son dernier ouvrage, «L'usine jaune», recueil de nouvelles et autres écrits. Des exemplaires seront disponibles à la vente au tarif préférentiel de 15.00 francs.  
 La Tène, le 15 novembre 2021

Commune de La Tène

**LA TÈNE**

**ARRÊTÉ SOUMIS À RÉFÉRENDUM**

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.  
 Il peut être consulté à l'administration communale.  
 Séance du Conseil général du 11 novembre 2021.  
 Intitulé de l'arrêté:  
 • crédit d'engagement de 201'000 francs pour le remplacement d'une conduite d'eau potable et la réfection de la chaussée au chemin des Vignes  
 Échéance du délai référendaire : lundi 10 janvier 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

**LA TÈNE**

**ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE**

En 2022, la bibliothèque-médiathèque de Marin célébrera ses 20 ans. Son histoire commence en 1974 avec le début des tournées du Bibliobus et ses haltes sur les places de villages et dans les cours d'école. Au fil des années des succursales fixes sont progressivement créées. Et c'est en 2002 que la bibliothèque-médiathèque voit le jour à Marin, dernière succursale d'une longue série.  
 Pour fêter cet anniversaire, la bibliothèque proposera une série d'événements. C'est notamment à cette occasion que nous aurons le plaisir de vous faire découvrir certaines œuvres d'Auguste Bachelin, peintre et écrivain marinois. Afin d'enrichir cette exposition, nous sommes à la recherche d'ouvrages présentant les œuvres de cet artiste. Si vous êtes en possession de tels documents, contactez alors sans attendre la chargée du projet, Madame N. Grenon, par téléphone au 032 886 65 00 ou par courrier électronique [Commune.La-Tene@ne.ch](mailto:Commune.La-Tene@ne.ch).  
 Nous nous réjouissons de célébrer cet anniversaire avec vous et ne manquerons pas de vous donner plus de détails en début d'année prochaine.  
 La Tène, le 16 novembre 2021

L'administration communale

**Broderie  
Personnalisation de textiles**

Liliana Braz  
078 973 23 16  
[Info@bralina.ch](mailto:Info@bralina.ch)

Chemin du Coteau 35 • 2525 Le Landeron  
**NOUVEAU venez visiter notre site internet**  
[www.bralina.ch](http://www.bralina.ch)

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**CORNAUX**



**AVIS DE TRAVAUX**

**CHAUFFAGE A DISTANCE**

Les travaux PGEE sous la responsabilité de la commune sont terminés pour la partie impactant grandement les riverains. Seuls des travaux d'aménagements et de finitions sont encore à réaliser (trottoirs, pavés fontaines, etc.).

Toutefois, des perturbations de trafic sont encore à prévoir pour plusieurs semaines, ceci afin de continuer le déploiement par le Groupe E Celsius de leur réseau de chauffage à distance.

Les tronçons suivants seront impactés :

- **ZONE ROUGE:** Zone Risque de perturbation du trafic motorisé en raison des travaux CAD et des travaux communaux accès piétonnier toujours garanti.

Groupe E Celsius informe que les raccordements privés aux conduites CAD seront exécutés dans un deuxième temps, ceci afin de favoriser l'avancement sur le domaine public et rendre la circulation aux citoyens dans les plus brefs délais. L'exécution ultérieure de ces raccordements occasionnera des dérangements ponctuels, mais une fermeture de chaussée à la circulation devrait pouvoir être évitée. Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux. Nous vous demandons de **bien vouloir vous conformer à la signalisation** qui sera apposée pour les déviations.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possible et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.



LE CONSEIL COMMUNAL + GROUPE E CELSIUS

**SCENE DE MANEGE**  
ARTICLES D'EQUITATION

**FAUBOURG 20**  
2525 LE LANDERON  
TÉL. 032 757 11 74  
WWW.SCENEDEMANEGE.CH

**svequicoaching**

**Accompagnement  
assisté par les chevaux**

Sigrist Virginie  
Equicoaching

Combes Le Landeron  
www.svequicoaching  
+41 79 203 30 89

**SolarTech**  
ENGINEERING SA

Rejoignez le système solaire

**0848 003 848**  
www.solartech-engineering.ch

**Travaux semaine 47 – Du 22 au 26 Novembre 2021**

**ZONE DE TRAVAUX RISQUE DE  
PERTURBATION POUR LE TRAFIC  
MOTORISE**

**groupe e**  
Experts en solutions énergétiques globales

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LIGNIÈRES



**COMMUNIQUÉ CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE DES RÉSIDENTS DU CAMPING FRASO-RANCH**

Depuis l'ouverture du Camping Fraso-Ranch, les constructions mobilières du camping constituent exclusivement des constructions de vacances, toujours secondaires par rapport à l'habitation principale du domicile des occupants du camping. Ces habitations ne permettent pas aux occupants de vivre durablement dans le camping et d'y développer l'ensemble de leur centre d'intérêts personnels. Ces constructions doivent rester des résidences de vacances, voire des résidences secondaires.

Cette interdiction de vivre durablement dans le Camping Fraso-Ranch découle du Règlement d'aménagement communal qui prévoit que le Camping Fraso-Ranch se situe dans la zone de détente, loisirs et tourisme, zone réservée aux activités sportives et touristiques. Dans cette zone, les bâtiments d'habitation, hormis un logement de service et quelques chambres d'hébergement liées au logement de service ne sont pas autorisés. L'acte notarié du 10 janvier 2000 conclu entre la Commune de Lignières et les tenanciers du Camping Fraso-Ranch reprend les dispositions du Règlement d'aménagement communal et confirme cette interdiction de vivre durablement au sein du Camping Fraso-Ranch.

Depuis la création du Camping Fraso-Ranch, aucune modification n'est intervenue dans le Règlement d'aménagement communal, ni dans la convention de superficie conclue entre les tenanciers et la Commune de Lignières.

Ainsi, lors de la constitution de ce droit de superficie, les tenanciers du Camping Fraso-Ranch connaissaient parfaitement le contenu du Règlement d'aménagement communal, ainsi que les restrictions qui en découlaient pour l'usage du droit de superficie et l'exploitation du camping.

La politique de la Commune de Lignières n'a, sur cette question, jamais varié. Le Conseil communal de Lignières a, de tout temps, été transparent sur le fait qu'il n'était pas possible de séjourner durablement dans le Camping Fraso-Ranch et d'y créer le centre de ses intérêts.

Conformément à l'acte notarié, les tenanciers du Camping Fraso-Ranch devaient veiller à ce que les constructions mobilières du camping restent des constructions de vacances, toujours secondaires par rapport à l'habitation principale du domicile des occupants du camping. De par la convention, il appartenait aux tenanciers du camping de surveiller les actes de leurs résidents afin que cette interdiction soit respectée.

Or, en 2017, le Conseil communal de Lignières a constaté que les dispositions du Règlement d'aménagement communal et de l'acte notarié du 10 janvier 2000 n'étaient pas respectées. Malgré l'interdiction, de nombreux occupants du camping y vivaient durablement et y avaient constitué leur domicile principal.

A ce moment-là, le Conseil communal de Lignières a proposé aux tenanciers d'étudier la possibilité de rendre légale la domiciliation au camping. Ceux-ci ont alors déclaré ne pas être intéressés par cette proposition, étant donné, que selon leurs écrits, aucune personne ne résidait à l'année au Camping Fraso-Ranch.

Ainsi, sur cette base, en application de la Loi concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants, le Conseil communal de Lignières s'est vu dès lors dans l'obligation de contraindre toutes les personnes vivant durablement et ayant le centre de ses intérêts personnels au sein du camping, dont il avait connaissance, de s'enregistrer auprès du contrôle des habitants de la Commune de Lignières. Au regard de l'application de cette loi, le Conseil communal n'avait en effet pas d'autre choix, étant donné que les dispositions réglementaires et conventionnelles n'étaient pas respectées par les tenanciers du camping. Les enquêtes menées à cette occasion ont notamment permis de découvrir que certaines personnes résidaient de manière permanente au camping et n'avaient annoncé leur domicile auprès d'aucune commune, se soustrayant ainsi à leurs obligations.

Par la suite, les tenanciers du camping ont saisi le Tribunal arbitral, car selon leur interprétation de la loi, le fait que leurs résidents aient leurs papiers déposés dans une autre commune de manière fictive, quand bien même ceux-ci résidaient de manière effective au camping, la convention était respectée.

Une longue procédure judiciaire s'en est suivie entre la Commune de Lignières et les tenanciers du camping. Le Tribunal arbitral est arrivé à la conclusion que la convention de superficie ne pouvait pas être modifiée et devait être maintenue en l'état. Il a également relevé qu'une domiciliation au Camping Fraso-Ranch ne pouvait en aucun cas être acceptée en raison des règles applicables en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions.

Le Tribunal arbitral a rappelé aux tenanciers qu'il ne suffisait pas de prier les résidents séjournant de manière durable au camping, de ne pas s'annoncer au contrôle des habitants pour respecter les dispositions légales et conventionnelles, puisque, même sans inscription au contrôle des habitants, toute personne qui séjournait au camping avec l'intention d'y vivre durablement et d'y avoir le centre de ses intérêts personnels avait son domicile en ce lieu.

Il a également été déterminé par le Tribunal arbitral que les locataires des parcelles du camping ne pouvaient y séjourner plus de 150 jours consécutifs ou répartis sur une même année. Cette limite a été fixée par ce dernier afin de respecter les règles relatives à l'aménagement du territoire et les dispositions de la convention de superficie.

Dans ce contexte, dans un délai au 30 juin 2022 au plus tard, les personnes séjournant durablement au camping sont invitées à se constituer un domicile principal effectif en dehors du camping dans le village de Lignières ou dans une autre commune.

Le Conseil communal de Lignières ne peut que regretter les difficultés occasionnées à certains résidents du Camping Fraso-Ranch. Celles-ci auraient toutefois pu être évitées si les tenanciers avaient, comme ils le devaient, fait respecter l'interdiction de vivre durablement au sein du Camping Fraso-Ranch.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  
Cédric Hadorn

Le secrétaire  
Serge Gaillard

## Les modèles Kia hybrides et électriques:

vous avez le choix.



Les véhicules électriques de Kia: une expérience électrisante.

**Mild-Hybrid** New Rio, New Stonic, Ceed, Ceed SW, XCeed, Sportage | **Hybrid** Niro HEV, New Sorento HEV | **Plug-in Hybrid** Ceed SW PHEV, XCeed PHEV, New Sorento PHEV, Niro PHEV  
**Électrique** e-Soul, e-Niro.

Notre gamme avec motorisations à haut rendement énergétique et garantie d'usine unique de 7 ans. Découvrez notre gamme électrique sur [kia.ch](http://kia.ch)



**Storrer Automobiles Sàrl**  
**GARAGE ET CARROSSERIE**

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux  
Tél. 032 757 15 56 • [www.storrerautomobiles.ch](http://www.storrerautomobiles.ch)

LA NEUVEVILLE

Au programme !



**Ciné2520**  
www.cine2520.ch

**Barbaque**

Comédie de Fabrice Eboué,  
avec Fabrice Eboué, Marina Foïsr



Dans leur boucherie, Sophie tient la caisse et Vincent découpe "sa" barbaque tel un orfèvre. Pourtant, leur commerce va mal et leur relation aussi. Une violente attaque végane couronne le tout. Mais un événement change le cours des choses : Vincent tue accidentellement un de ses agresseurs. Que faire du corps ?

Du VE 19 au DI 21 nov à 20h30  
14 (14) / USA / 1h28 / VF

**La fracture**

Comédie dramatique de Catherine Corsini,  
avec Valeria Bruni, Marina Fois, Pio Marmai

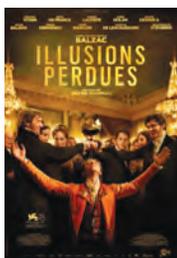


Raf et Julie, un couple au bord de la rupture, se retrouvent dans un service d'urgences proche de l'asphyxie le soir d'une manifestation parisienne des Gilets jaunes. Leur rencontre avec Yann, un manifestant blessé et en colère, va faire voler en éclats les certitudes et les préjugés de chacun. A l'extérieur, la tension monte. L'hôpital, sous pression, doit fermer ses portes. Le personnel est débordé. La nuit va être longue...

DI 21 novembre à 17h30  
12 (12) / Suisse / 1h38 / VF

**Illusions perdues**

Drame historique de Xavier Giannoli,  
avec Benjamin Voisin, Cécile de France  
et Vincent Lacoste



Lucien est un jeune poète inconnu dans la France du 19<sup>e</sup> siècle. Il a de grandes espérances et veut se forger un destin. Il quitte l'imprimerie familiale de sa province natale pour tenter sa chance à Paris, au bras de sa protectrice. Bientôt livré à lui-même dans la ville fabuleuse, le jeune homme va découvrir les coulisses d'un monde voué à la loi du profit et des faux-semblants. Une comédie humaine où tout s'achète et se vend, la littérature comme la presse, la politique comme les sentiments, les réputations comme les âmes. Il va aimer, il va souffrir, et survivre à ses illusions.

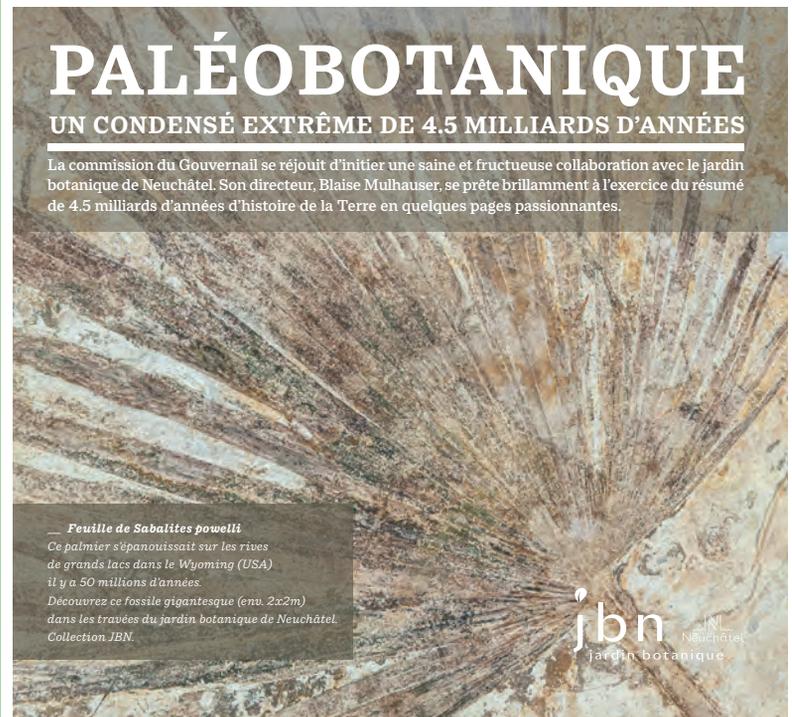
MA 23 nov à 20h30  
12 (12) / France / 2h29 / VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur [www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

La vérification des pass Covid allonge le temps d'attente à la caisse. Merci d'arriver assez tôt au cinéma pour que nous puissions démarrer à l'heure!

SAINT-BLAISE

Arrivée de la vie sur la Terre  
**Le n° d'octobre-novembre 2021  
du « Gouvernail » l'explique**



**La commission du «Gouvernail», journal indépendant s'intéressant à la vie régionale, a établi une collaboration avec le Jardin botanique de Neuchâtel. Son directeur Blaise Mülhauser présente dans le no qui vient de sortir de presse l'arrivée de la vie sur la Terre.**

Ses explications vulgarisées ont trait à la paléobotanique, «Paléo» signifiant ancien et «botanique» se rattachant en l'occurrence aux fossiles de plantes depuis l'arrivée de la vie sur la Terre. On apprend en lisant le «Gouvernail» que la Jardin botanique de Neuchâtel possède deux fossiles d'une rareté exceptionnelle. Ils proviennent d'un site sur lequel ont été découvertes les plus anciennes traces de vie. Bref, la Terre s'est formée il y a 4 milliards et demi d'années; les premières traces d'eau apparaissent après 200 millions d'années. L'au-

teur évoque aussi un réchauffement climatique au Miocène (- 23 à - 5 millions d'années), l'homme Homo sapiens apparaît il y a quelque 250'000 ans.

Et il conclut: «Je dirais que la paléobotanique n'est pas qu'une science du passé. Elle aide aussi à mieux nous préparer aux changements environnementaux qui s'annoncent.»

Résumer l'histoire de 4,5 millions d'années n'était pas facile à écrire. Blaise Mülhauser a réussi cette gageure dans le dernier numéro du «Gouvernail».

On peut obtenir cette édition en la demandant, par écrit à la Rédaction et administration du «Gouvernail»: Rue de la Maigroge 21

2072 Saint-Blaise.

Adresse de messagerie:

legouvernail2072@gmail.com

CZ



**Peinture - Papiers peints**  
**Rénovation de façades**  
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise  
patricepagani@hotmail.com

Bureau 032 753 21 16  
Natel 079 448 59 72

LA TÈNE

## Un verger diversifié a vu le jour à La Tène



Si vous vous promenez à l'entrée de Wavre en direction du Loclat vous apercevrez une serre qui cache en partie une forêt de piquets. Certains de ceux-ci sont déjà tuteurs de jeunes arbres fruitiers.

La Coopérative de La Bor, propriétaire d'un pressoir à Valangin, est active dans tout ce qui a trait aux arbres fruitiers, de la plantation à la production de jus. La Coopérative a déjà planté et entretient plusieurs vergers haute-tige dans le canton. Les membres de la Coopérative de La Bor ont constaté qu'il était difficile de trouver des fruits bio de la région et ont désiré régler ce problème en cultivant un verger diversifié. Ce verger a la particularité d'associer diverses cultures: arbres fruitiers haute-tige et basse-tige, arbustes à petits fruits rouges, herbes aromatiques et maraîchage.

Pour ce qui est du maraîchage, la serre permet à la coopérative Système B de produire les plantons qui lui permettent de cultiver les légumes pour leur magasin de Neuchâtel. Nous avions relaté dans ces colonnes leur fête du planton.

La Coopérative de La Bor et Système B ont vu un intérêt commun à associer leur projet sur une même surface agricole. C'est grâce à la famille Clottu, agriculteurs bio et propriétaire de ladite surface, que l'idée a pu se réaliser la semaine dernière.

**Une synergie appelée agroforesterie**  
L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures (ou de l'élevage) afin d'obtenir des produits ou services utiles à l'homme. L'association (simultanée ou séquentielle) arbres et agriculture présente des avantages considérables, notamment dans le domaine de la protection des sols.

Fort de ce constat la Coopérative de La Bor a développé son projet de verger diversifié, avec une répartition optimale des cultures. Tout au sud, une rangée d'arbres fruitiers hautes tiges (hauteur du tronc dès 180 cm) protégera du soleil toute la plantation. Après une partie maraîchère, se dressent des arbres basses tiges (hauteur du tronc 50 cm). Plus tard, des petits fruits rouges (groseilles, cassis, mûres, framboises et raisinets) viendront compléter la partie fruitière de la plantation. En dernier lieu, il est prévu de cultiver des herbes aromatiques.

A noter que les arbres fruitiers à haute tige (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers et autres cognassiers) ne donneront des fruits que dans une dizaine d'année alors qu'une première récolte pour les basses tiges (pommiers) pourrait avoir lieu dans 3 ans déjà.

Des nichoirs et des perchoirs pour les rapaces, des bosquets, des tas de pierres ainsi qu'un étang sont aussi prévus dans l'idée de favoriser la biodiversité.

### Financement participatif

Un tel projet n'est pas gratuit, les coûts d'installation du verger diversifié sont estimés à 100'000 francs. Et bien que la Coopérative de La Bor va investir la coquette somme de 40'000 francs (dont une partie a déjà permis de planter la moitié des arbres envisagés), il reste un reliquat de 60'000 francs que les coopératrices et coopérateurs espèrent trouver en lançant un financement participatif. Tous les détails à ce sujet se trouvent sur leur site <https://delabor.ch/verger-diversifie> Une centaine de bénévoles ont mis la main à la pâte malgré la bise.

DJ

SAINT-BLAISE

## La Commission du 3 février (C3F) et l'ACISB ont le plaisir de vous convier à participer au calendrier de l'AVENT 2021

Grâce à la participation de la commune, de commerçants et de privés, chaque fenêtre du Calendrier géant de l'Avent de Saint-Blaise sera illuminée. Un chaleureux aux participants!

Découvrez les adresses et animations proposées à partir du

1<sup>er</sup> décembre. Mais surtout, allez admirer les illuminations et prendre un verre si l'occasion se présente.

Les comités de la Commission du 3février (C3F) & Association des commerçants indépendants de Saint-Blaise (ACISB)

DATE	NOM	ADRESSE	ANIMATION	HEURE
1	Commune de Saint-Blaise	Grand-Rue 28 - dépôt voirie	Vin chaud	19h
2	Boulangerie Hirschi	Petite-France 1	Illumination de la fenêtre	
3	Chloé Coiffure	Sous-les-Vignes 6	Illumination de la fenêtre	
4	Domaine Saint-Sébastien	Daniel-Dardel 11	Illumination de la fenêtre	
5	Boucherie Léger	Châtellenie 16	Illumination de la fenêtre	
6	Pharmacie de Saint-Blaise	Grand-Rue 11	Illumination de la fenêtre	
7	Crèche Haut comme trois pommes	Av. de la Gare 1	Illumination de la fenêtre	
8	Ecole Pomme d'Happy	Av. de la Gare 2	Illumination de la fenêtre	
9	PLR Saint-Blaise	Mureta 9	Vin chaud	18h
10	Epicierie Chloïa et Carpe Diem Multimédia	Lavannes 1	Vin chaud et divers apéritifs	18h - 21h
11	Chauvin Laurence	Vigner 20	Thé de Noël et vin chaud	18h - 20h
12	WAJ	Rue de Neuchâtel 2A	Verre de l'amitié dans le local *	17h
13	McCluskey Alan et Huguette	Mureta 2	Soupe chaude	18h - 20h
14	Eglise évangélique de la Dime	Ruelle des Voûtes 1	Thé - café - pâtisseries	18h30 - 20h
15	Cycles PROF	Av. Bachelin 15	Illumination de la fenêtre	
16	Coulet Frères	Musinières 15a	Illumination de la fenêtre	
17	Les Châblotins	Châble 8	Thé Suze - soupe	18h30
18	Garage FM Evoluzione	Rte de Soleure 3	Illumination de la fenêtre	
19	PPE Daniel Dardel	Daniel Dardel 18 a/b/c/d	Thé - café - pâtisseries - soupe	18h
20	Paroisse réformée Entre-Deux-Lacs	Devant le Temple	Accueil thé - café	18h - 20h
21	Jeanne Perret Ishiguro	Vigner 23	Apéro sous la voûte	18h - 20h
22	Famille Ndong	Ch. de la Croisée 4	Thé - vin chaud	18h30 - 20h
23	Port et sécurité	Capitainerie - rue du Port 2	Illumination de la fenêtre	
24	Rousseau Martin et May	Rue du Tilleul 21	Vin chaud sur la terrasse	17h - 19h

\*pass covid à l'entrée

**Maribel**

Découvrez votre nouveau salon de coiffure à St. Blaise

Horaire du mardi au vendredi 9h à 18h  
Horaire samedi de 8h à 12h

Rue de Vignier 1 - 2072 Saint-Blaise - 032 753 14 12

LE LANDERON

## LLAD Atelier \*Zéro Déchets» une initiative intéressante



Dimanche après-midi dans les locaux de la cure, Georgette Le Tessier et Nicole Stampfli étaient prêtes à proposer une manière différente d'emballer divers objets afin de limiter au maximum le gaspillage de papier cadeau. Elles ont ainsi proposé la méthode «Furoshiki»,

art japonais consistant à emballer des objets avec divers sortes de tissus soyeux, à fleurs, à impression multiples, foulards, nappes ou autres. Chaque emballage doit être choisi à la bonne taille pour que la présentation finale soit agréable à l'œil. Cette manière de faire est tout un art qui demande de la concentration au départ, mais procure ensuite beaucoup de plaisir.

Chaque participante a ainsi pu se frotter à l'emballage de boîtes, de bouteilles ou à la confection d'un «baluchon» pouvant contenir ce que l'on souhaite offrir. Beaucoup de concentration pour les participantes, mais quel bonheur de découvrir le résultat

Cette manière de procéder permet d'offrir un cadeau joliment présenté dans le but ensuite de récupérer le tissu pour le réutiliser à d'autres occasions. Bien entendu, selon son choix, l'emballage peut également faire partie d'un cadeau supplémentaire.

Cette première édition a rencontré engouement et curiosité.

### Repair Café

Les bénévoles de Repair Café étaient à nouveau présents le même dimanche pour accueillir les personnes ayant besoin d'aide pour diverses réparations. Une journée plutôt réussie avec plus d'une vingtaine d'objets soumis à leurs compétences pour être réparés. Seize ont pu l'être, mais malheureusement sept n'ont pas pu être remis en état. Comme de coutume, le repas de midi a été des plus agréables avec sa délicieuse soupe, de la salade et une tarte aux pommes pour le dessert, sans oublier un bon verre de vin rouge.

En fin d'après-midi, Olivier et Christophe ont assuré un moment musicale festif. Une bien belle journée «de labeur» très satisfaisante pour tous.

**Prochain Repair Café  
le 6 février 2022**

CP

• Au Landeron •  
un lieu - un métier - une passion  
**CARNOTZET**  
RESTAURANT  
www.carnotzet.ch +41 32 751 29 12

**Menu exceptionnel autour  
de la truffe blanche d'Alba  
et ses spécialités**

Réservation obligatoire  
jusqu'au 27 novembre à midi!  
032 751 29 12  
info@carnotzet.ch



**Jeudi 2 décembre 2021 dès 19h00**

## Menu

Bruschetta

\*\*\*

Carne Cruda à l'huile de truffe  
«2 grammes de truffe»

\*\*\*

Bagna Cauda de poivron

\*\*\*

Tagliarini al Tartufo Bianco  
«8 grammes de truffe»

\*\*\*

Brasato al vino rosso

\*\*\*

Tuma al Tartufo et Rasquera

\*\*\*

Boule citron vert

\*\*\*

Café et Grappa Barolo

CHF 165.00 complet avec 5 vins  
CHF 100.00 sans vin

HAUTERIVE

**Société d'Emulation:  
La soupe aux pois revient  
samedi 27 novembre**

La soupe sera servie sur la place du village pour régaler une dernière fois la population en 2021. Venez profiter de rencontrer vos amis, vos voisins en partageant un bol de soupe et une excellente tranche de jambon ou de saucisson.

Toute l'équipe de l'Emulation sera là pour servir également les boissons qui vont avec pour un beau moment d'amitié.

Pour soutenir l'action de l'Emulation en faveur de la communauté des habitantes et habitants d'Hauterive, merci de faire bon accueil à notre demande de cotisation qui arrivera bientôt dans votre boîte-à-lettre.

A dans une semaine et bienvenue à toutes et tous.

Le comité



**Ramassage du papier au Landeron  
le samedi 4 décembre 2021 dès 9h**

par la Paroisse Catholique.



Pour nous redonner un peu de soleil, nous vous invitons à garder tous vos papiers et les déposer le samedi 4 décembre **avant 9h**, par paquets ficelés, devant votre maison ou immeuble



Pourquoi garder votre papier jusqu'à cette date ?



- Parce que cette année encore, COVID a supprimé toutes les manifestations (Fête-Dieu, Brocante, marché de Noël,...), nous privant de revenus indispensables.
- Parce que cette récolte de fonds permet d'organiser des cours de catéchisme pour les enfants, et d'entretenir nos / vos bâtiments dans le village (église St. Maurice, Chapelle des Dix-Mille-Martyrs et la chapelle de Combes).
- Parce que toute une équipe de supers bénévoles se mobilise et prend du temps pour cette collecte.
- Parce que nous vous économisons des voyages à la déchetterie à Cornaux et que vous valorisez le vieux papier...

Si la place vous manque pour le stockage du papier, vous pouvez le déposer devant les escaliers de la Cure, derrière l'église.

Nous recherchons des bénévoles d'une matinée, de petites camionnettes ou voitures avec remorques.

L'organisation de cette matinée sera effectuée selon les règles de protections sanitaires en vigueur.

**Rendez- vous des bénévoles et véhicules  
à 8h30 à la cure catholique du Landeron.**

Un Grand **MERCI** à toutes et tous par avance.

Concernant l'organisation ou la dépose de papier, vous pouvez me contacter  
[curecath.landeron@gmail.com](mailto:curecath.landeron@gmail.com)  
Tel. 079.478.19.79





# SAINT-SÉBASTE

Certifié Demeter depuis 2015

## INVITATION

# Dégustation de Noël

Vendredi 3 décembre de 16h à 20h  
Samedi 4 décembre de 10h à 17h

Inscription sur [www.kuntzer.ch](http://www.kuntzer.ch) ou au 032/753.14.23

*La Biodynamie, un chemin prometteur vers la viticulture durable*

Rue Danie-Dardel 11, 2072 Saint-Blaise – 032 / 753.14.23 – [info@kuntzer.ch](mailto:info@kuntzer.ch)



## LES JARDINS de Benjamin

PAYSAGISTE

**CRÉATION**

Pose de pavés et dalles préfabriqués ou naturels  
Terrassements  
Pose de bordures

**ENTRETIEN**

Taille d'arbustes, d'arbres d'ornement et fruitiers  
Elagage et abattage  
Plantations et gazon  
Entretien de jardin



[lesjardinsdebenjamin.ch](http://lesjardinsdebenjamin.ch)

Mobile: 079 201 68 85

LA TÈNE



## Compte-rendu de la rencontre du club du jeudi du 11 novembre 2021



### Il n'en fallait pas moins pour que chacun-e de nous soit totalement conquis-e.

Effectivement, jeudi 11 novembre, une petite grappe de fidèles fans du Club des Aînés s'est déplacée à La Chaux-de-Fonds sur invitation du conservateur du Musée d'Histoire, Monsieur Francesco Garufo.

Partis de la gare de Marin, après un changement à Neuchâtel, nous avons rejoint la ville horlogère, parcouru quelques centaines de mètres à pied depuis la gare jusqu'au parc, agréablement arborisé, entourant une magnifique bâtisse datant des années 1920: le musée d'Histoire. Deux autres Musées de renom l'entourent, celui des Beaux-Arts et celui du Musée International de l'Horlogerie.

Après le message de bienvenue de Mme de Swarte, co-responsable du Club, ce fut au tour de M. Garufo de parler de 'son' Musée, des rénovations entreprises au bâtiment entre 2010 et 2014, celui-ci étant devenu très encombré au fil des ans ... des travaux révélateurs de belles surprises, notamment sous les couches des anciennes peintures.

Mais parlons plutôt de l'exposition pour laquelle nous nous sommes déplacés et de la captivante visite, guidée par le charme et la voix agréablement mélodieuse de notre hôte, particularité des gens du sud dont il est originaire.

Selon le titre mentionné sur le programme du Club, nous nous attendions à suivre en photos l'ascension du K2 par M. Jules Jacot-Guillarmod et son équipe. Mais, dès lecture du titre réel de cette exposition temporaire: «Eclairer le monde» et texte y relatif, nous avons pris conscience que nous allions découvrir les expéditions sous une forme inhabituelle. Nous avons parfait notre savoir, appris, découvert ou rafraîchis notre mémoire, en déambulant dans les combles aux poutres blanchies du Musée d'Histoire.

Jules Jacot-Guillarmod, médecin, explorateur et photographe disait avoir l'ambition de saisir le monde et de l'éclairer par la photographie. Il a ainsi mis en lumière les techniques, les pratiques sociales et les usages des faits. Jules Jacot-Guillarmod a laissé un fond photographique exceptionnel, composé d'environ 12'000 plaques de verre. Ce patrimoine est d'autant plus précieux qu'il est enrichi de carnets de notes, dans lesquels dès l'âge de 18 ans et jusqu'à sa mort, Jules Jacot-Guillarmod décrit ce qu'il voit, ressent ou constate. Ces carnets vont de pair avec les photographies. Les textes journaliers permettent de situer la photographie, de la dater et relèvent encore la météo, voire la température de l'air: tout y est parfaitement notifié.

L'équipe du Musée d'Histoire, complétée de plusieurs spécialistes en la matière, ont visionné, analysé plus de 5'000 photos prises lors des expéditions de 1902 et 1905 et constaté que non seulement les clichés sont d'une beauté réelle, magnifiquement cadrés et tenant compte des effets de lumière, mais qu'ils offrent une documentation inestimable, un témoignage incontestable sur la recherche scientifique consacrée aux techniques de la photographie. Jules Jacot-Guillarmod a mis à jour la stéréoscopie et permis de parfaire les connaissances en ce domaine. Ainsi, cette exposition fait plus que de tenter de transmettre des informations, elle réussit à mettre toute l'œuvre de Jules Jacot-Guillarmod à la portée de toutes et tous. Il y aurait encore tant de choses à dire pour vous faire partager notre enthousiasme... le plus simple est de vous rendre au Musée d'Histoire, de visiter l'exposition et d'apprécier par vous-même, chères lectrices, chers lecteurs, ce patrimoine incroyable et riche de documents originaux, d'objets mis à disposition par l'Association de famille JJG, par le Musée de l'Élysée de Lausanne et par la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. (Exposition temporaire, fin 16.01.2022).

En quelques mots encore, qui est Jules Jacot-Guillarmod:

Né à La Chaux-de-Fonds le 24 décembre 1968, décédé au cours d'un voyage à travers l'Afrique en 1925, il était marié et père de 3 filles. Comment finançait-il ses expéditions:

Par la clinique psychiatrique qu'il avait achetée à Prilly, et dont la gestion était confiée à son épouse, vu ses absences répétées et par ses nombreuses conférences, fréquentées par des cercles de savants et spécialistes de la montagne.

Comme à l'accoutumée, l'après-midi s'est terminé par le goûter composé pour cette occasion de madeleines maison aux saveurs différentes.

Les prochaines rencontres du Club auront lieu le jeudi 9 décembre, Atelier de Noël sur inscription (voir ci-dessous), puis le jeudi 13 janvier 2022 en présence de M. Gilbert Richard que nous accompagnerons dans son expédition australe.

Reste à espérer que la pandémie se fasse discrète et ne les compromettent pas!

Excellente fin d'année 2021 à toutes et tous et au grand plaisir de vous revoir.

Pour le Club du Jeudi:  
Monique Calame

INSCRIPTION A L'ATELIER DE NOËL	
A renvoyer à	Club du Jeudi - Les Broillets 22 - 2075 Thielle
A transmettre par e-mail	clubjeudilatene@gmail.com
<b>Dernier délai : 25 novembre 2021</b>	
<b>Je participe/nous participons à l'atelier de Noël du 9 décembre 2021 du Club du Jeudi</b>	
Nom :	.....
Prénoms :	.....
Adresse :	.....
N° de téléphone :	.....
E-mail :	.....
Autres observations :	.....
Date :	.....
Signature :	.....



# MARTI

GÉRANCE & CONSEILS

L'immobilier,  
une aventure humaine

079 403 55 75  
www.martigerance.ch  
ivana@martigerance.ch

## GARAGE - CARROSSERIE

# JEANNERET

2037 MONTMOLLIN

**Véhicule de prêt GRATUIT**

TOYOTA spécialiste



Yaris 4X4

032 731 20 20

LA NEUVEVILLE

La Tour de Rive



Mesures Covid:

Dès le 13 septembre 2021, le certificat COVID (ou test PCR ou antigénique) est obligatoire pour accéder à tous les événements organisés par les salles de spectacle et donc par le Café-Théâtre de la Tour de Rive.

Comité CTTR

Vendredi 19 et samedi 20 novembre - «ELLES» par Ted SugarLove et Céline Latscha

Un spectacle insolite et inédit aux confins de l'être et du paraître. Ted sugarlove, transformiste, vous invite avec sa complice de toujours Céline Latscha, à cette revue de de tous ses amours dans un feu d'artifice de musique, de lumière et d'émotions.

Vendredi 3 décembre 20h30 et dimanche 5 décembre à 17h00 - Théâtre avec la Troupe En apArté et la pièce: «Si je t'attrape je te Mort»

Une comédie survoltée avec de l'action et du suspens.



Ted SugarLove & Céline Latscha

Vendredi 19 novembre 2021 à 20h30

Samedi 20 novembre 2021 à 20h30

Café-Théâtre de la Tour de Rive

LE LANDERON

L'Association de parents du Landeron (APL) organise à nouveau son troc de jouets

Noël approche et il est temps de se préoccuper du choix des cadeaux. Le troc de jouets, organisé par l'APL, est là pour permettre à chacun de donner une seconde vie aux jouets, à des prix modiques, pour voir les yeux des enfants s'illuminer de plaisir.

Apportez vos jouets, jeux, puzzles, livres, consoles, CD, DVD, vélos, trottinettes, articles de loisirs et de sports, etc. Tout ce qui comporte plusieurs éléments doit être emballé de manière à ce que rien ne se perde. Une belle présentation se vend plus facilement!

Attention, le matériel doit être propre et en bon état. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des articles ou d'en retirer de la vente s'ils ne répondent pas à ces critères. Afin de gagner du temps lors de la remise des articles, vous avez la possibilité de remplir votre liste de vente à l'avance. Elle est disponible sur le site web [www.apl-landeron.ch](http://www.apl-landeron.ch).

Une commission de 30% sera retenue sur le prix de vente qui sera utili-

sée pour le transport en bus scolaire des enfants à l'école.

Merci pour votre participation importante et nombreuse pour le bien des enfants

Informations

Lieu: Troc de jouets à l'Aula du nouveau bâtiment administratif (CAL), Rue du Centre 6 au Landeron  
Vendredi 3 décembre Réception des jouets de 17h30 à 18h30

Samedi 4 décembre de 9h à 12h, vente des jouets.

Récupération des jouets invendus de 14h30 à 15h30. Passé 16h, les jouets non repris seront donnés à une association caritative.

Mesures sanitaires:

Masque obligatoire dès 16 ans

Pour plus de renseignement:

[www.apl-landeron.ch](http://www.apl-landeron.ch)

Retrouvez l'APL lors de l'animation du Noël le jeudi 16 décembre 2021 sur la place du Centre au Landeron. Venez déguster une bonne soupe, du pain à l'ail, et du thé à la cannelle!

Le comité d'organisation/CP



La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE  
DU 24 AU 27 NOVEMBRE 2021

L'AUBERGE

1 6 0 8

D'HAUTERIVE

Entrées

- 8.- Mesclun de salade de l'Auberge
- 10.- Crème de betterave et cromesquis de chèvre
- 12.- Pressé de viande séchée et jura mi-salé, crème acidulée
- 10.- Choux en texture aux parfums d'agrumes

Plats

- 22.- Bouilli de bœuf et ses légumes hivernaux
- 28.- Civet de cerf, garniture grand-mère et spätzli soufflés à la bière
- 18.- Risotto crémeux, poêlée forestière, émulsion basilic
- 22.- Blanquette de poissons aux agrumes et riz sauvage

Desserts

- 9.- Assiette de fromages
- 10.- Feuille à feuille aux fruits exotiques
- 10.- Ile flottante
- 10.- Figs rôties au vin rouge, glace aux marrons

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH  
+41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE  
RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE\_HAUTERIVE

Lundi et mardi fermé - mercredi à samedi 12h00-14h00 et 19h00-23h00  
Dimanche 12h00-15h00

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, [Delphine.Collaud@eren.ch](mailto:Delphine.Collaud@eren.ch)  
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, [frederic.hamman@eren.ch](mailto:frederic.hamman@eren.ch)  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, [frederic.siegenthaler@eren.ch](mailto:frederic.siegenthaler@eren.ch)

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Nondo, tél. 078 728 88 31, [fanny.ndondo@eren.ch](mailto:fanny.ndondo@eren.ch)

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, [erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron: Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, [frederic.loeffel@bluewin.ch](mailto:frederic.loeffel@bluewin.ch)  
Centre paroissial réformé de Crescier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise:

Sophie Rossel  
Contact: [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)  
Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

### ■ Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ)** : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### ■ ENTRE-DEUX-LACS

**BOUTIQUE DE NOËL – Samedi 27 novembre de 9h à 15h à l'Espace Perrier de Marin**

Dès 9h à l'extérieur vous trouverez des stands de pâtisseries, hot-dogs, artisanat et magnifiques couronnes de l'Avent. Votre visite nous fera grand plaisir!

**Le repas de midi**, (jambon à la Borne – frites – légumes) **peut également être pris à l'emporter!**

Pour l'apéritif, le repas et les autres consommations au bar à l'intérieur, le certificat COVID avec carte d'identité sont obligatoires.

A 11h30, un spectacle de Magie vous attend!

Afin de compléter le stand de pâtisserie vous pouvez encore nous confectionner des douceurs sucrées ou salées. Merci d'en informer Anouk Gillibert, cat.gillibert@gmail.com ou au 079 463 19 65.

Nous recrutons également pour l'équipe de cuisine. Veuillez vous adresser à Raoul Pagnamenta, raoul.pagnamenta@eren.ch ou au 032 753 60 90.

www.entre2lacs.ch

### ■ Cultes Entre-deux-Lacs

**Dimanche 21 novembre :** 9h00 Culte au foyer de St-Blaise.  
10h00 Culte au temple du Landeron.  
10h00 Culte au temple de St-Blaise (garderie et Bee Happy au foyer).

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### ■ HAUTERIVE-ST-BLAISE-MARIN

**Samedi 27 novembre :** de 9h à 15h **Boutique de Noël** à l'Espace Perrier de Marin.

### ■ CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier :

**Mardi 23 novembre :** 10h00 Culte au Home St-Joseph.  
**Mercredi 24 novembre :** dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

**Jeu de 25 novembre :** de 17h15 à 18h15 **JEUDIS DIEU** pour les enfants de la 3ème à la 7ème Harmos au centre paroissial réformé de Cressier.  
Renseignements auprès de F. Hammann, 079 101 35 73 ou de F. Droz, 032 753 17 78, f.droz@icloud.com

### ■ LIGNIERES-LE LANDERON

#### PAQUETS DE NOËL

L'action « Paquets de Noël » se poursuit, cette année encore, dans notre région. Un paquet est un signe de notre solidarité et d'amour envers les démunis. Un paquet c'est un rayon de joie et d'espoir, un témoignage divin dans la grisaille quotidienne de nombreux enfants et adultes en Europe de l'Est. Pour le Lieu de Vie Est : nous vous invitons à déposer vos paquets **jusqu'au 21 novembre** au Temple du Landeron. Il est impératif de les remplir selon les indications figurant sur le site : [www.paquetsdenoel.ch](http://www.paquetsdenoel.ch) ou en vous adressant à l'une des responsables ci-dessous. Pour trouver le temple ouvert vous pouvez vous adresser à Claire-Lise Kummer, tél. 032 751 31 20 (répondeur) ou pour Lignièrès à Erica Schwab, tél. 032 751 28 30.

Des petits papiers indiquant les denrées que vous pouvez acheter sont disponibles à l'issue du culte.

#### Lignièrès :

**Dimanche 21 novembre :** 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

#### Le Landeron :

**Mercredi 24 novembre :** 15 h 00 Culte au home Bellevue.

### ■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

### ■ Paroisse de Saint-Blaise

**VENDREDI 19 NOVEMBRE**

09h00 Messe à Saint-Blaise

**SAMEDI 20 NOVEMBRE**

10h-12h Catéchisme 9<sup>ème</sup> Harmos à la salle sous l'église de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

**DIMANCHE 21 NOVEMBRE**

09h00 Messe à Saint-Blaise. Dimanche du Christ, Roi de l'Univers

10h30 Messe à Saint-Blaise. Dimanche du Christ, Roi de l'Univers

**MARDI 23 NOVEMBRE**

08h00-11h00 **Secrétariat FERMÉ**

09h00 Messe à Saint-Blaise

**JEUDI 25 NOVEMBRE**

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

**VENDREDI 26 NOVEMBRE**

09h00 Messe à Saint-Blaise

**SAMEDI 27 NOVEMBRE**

18h30 Messe à Saint-Blaise

**DIMANCHE 28 NOVEMBRE**

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h00 Messe à Saint-Blaise

**Paroisse de Saint-Blaise**

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

**Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch>.**

ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. **Merci pour votre compréhension.**

### ■ Paroisse de Cressier-Cornaux

**SAMEDI 20 NOVEMBRE**

17h00 Messe

**SAMEDI 27 NOVEMBRE**

17h00 Messe animée par le groupe liturgique avec remise des Missels des Dimanches

**Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

### ■ Paroisse du Landeron-Lignièrès

**VENDREDI 19 NOVEMBRE**

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

**DIMANCHE 21 NOVEMBRE**

10h00 Messe

**MARDI 23 NOVEMBRE**

09h00 Chapelle : messe

09h30 Chapelle : adoration - méditation

**VENDREDI 26 NOVEMBRE**

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

**DIMANCHE 28 NOVEMBRE**

10h00 Messe animée par l'équipe liturgique avec remise des Missels des Dimanches

**Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

## AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

### ■ Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30 :** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mardi à 20h :** réunion de prières

**Jeu de 12h-13h30 :** Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

**Vendredi à 20h :** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

**Tôlerie**  
**Peinture**  
**Jantes**  
**Vitres teintées**  
**Grêle**

**Carrosserie de Cornaux**  
Chemin des Nageux 7  
2087 Cornaux  
Tél. 032 757 17 37  
[c.cornaux@hotmail.com](mailto:c.cornaux@hotmail.com)

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT

# LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS

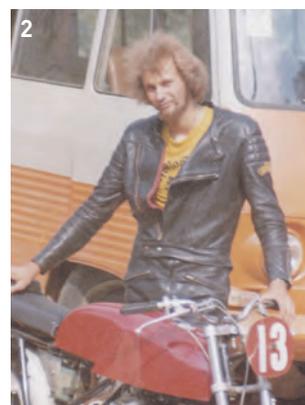
# JACQUES CORNU



**A**u travers de ces quelques lignes, le Bulcom vous invite à découvrir ces Neuchâteloises et Neuchâtelois qui, par leur profession, leurs exploits sportifs, leur cause ou leur talent portent nos couleurs bien au-delà des frontières régionales ou nationales.

**JE N'AVAIS PAS  
LES MOYENS DE  
M'ACHETER  
UNE VOITURE.**

*Jacques Cornu, 2021*



C'est évident, vous connaissez «Le Grand Jacques», sa carrière sportive extraordinaire et son école de conduite (Cornu Master School). Mais savez-vous comment il en est arrivé là ? Voici le récit, très résumé, du parcours de notre icône régionale avant qu'il n'évolue au pinacle du championnat du monde motocycliste.

Mon premier deux-roues est un vélomoteur ; je me souviens avoir fait les vendanges et travaillé pour un agriculteur afin de pouvoir me l'offrir. J'ai alors quatorze ans et je suis une formation dans le génie civil. A vrai dire, cette formation dure six mois, le temps nécessaire pour que je me rende compte que ce domaine n'est définitivement pas le mien. Je troque la blouse blanche contre une salopette de mécanicien automobile. Durant mon apprentissage, je trouve que l'utilisation d'un vélomoteur est un peu restrictive, surtout après avoir dépassé la police à 80 Km/h... Inutile de dire que mon petit véhicule est saisi sur le champ. J'habite alors Colombier et suis ma formation chez Senn à Neuchâtel. Je fais désormais les trajets à vélo mais n'ai qu'une idée en tête, m'acheter une voiture. Le problème est d'ordre financier ; je gagne CHF 120.- par mois et paie CHF 60.- de pension à mes parents. Bref, je ne roule pas sur l'or et il apparaît assez évident que je n'ai pas les moyens de me payer une automobile, à moins que je ne l'achète à la casse et la retape. Finalement, c'est mon métier ! Avec les CHF 60.- dont je dispose par mois, l'achat demeure impossible. Aussi, durant la semaine, lorsque ma journée de travail au garage se termine (18h00) je me rends au camping Paradis Plage de Colombier et je fais la vaisselle jusqu'à minuit environ. En rentrant chez moi, j'étudie mes cours. Durant le week-end, je passe également mon temps au camping à nettoyer assiettes et couverts...

- 1 | En pleine action!  
Le dernier titre de Jacques Cornu remonte au 2 juillet 1989, lors du Grand Prix de Belgique 250 CC à Spa-Francorchamps.
- 2 | Qui a dit qu'il n'a jamais eu de cheveux ?
- 3 | Victoire aux 24h du Mans le 15 mai 1983 (jour de mes 30 ans).
- 4 | Le champagne de cette façon, ça libère les sinus pour longtemps!



©Robin Nyfeler\_09\_2021



ÉTABLIE À NEUCHÂTEL DEPUIS 1815,  
LA BANQUE BONHÔTE EST UNE BANQUE  
PRIVÉE SPÉCIALISÉE DANS LA GESTION  
DE FORTUNE | WWW.BONHOTE.CH



Propos recueillis par Robin Nyfeler

A la fin de l'été, j'ai CHF 900.- d'économies en poche et je fais le tour des garagistes ou plutôt des arrière-cours, là où sont garés les véhicules voués à la casse. Mais tout est encore trop cher... Aussi, à 18 ans, je m'achète une moto uniquement parce que je n'ai pas les moyens de m'acheter une voiture!

La moto devient très vite une passion; j'adore passer devant les usines Suchard et humer les effluves de chocolat; je me dis que les automobilistes manquent résolument quelque chose et que je ne roulerai à l'avenir que sur deux roues.

Avec mes copains, on se rend un jour au Castelet pour assister à un Grand Prix. Depuis les gradins, je vois la grande star Giacomo Agostini se faire malmené par un jeune de 17 ans ultra talentueux du nom de Johnny Cecotto qui fera du reste une splendide carrière. Je vois ces pilotes dans les courbes, le genou à terre et me dis qu'ils sont « tarés »... Cecotto devient mon idole.

Lorsque je fête mes vingt ans, mon salaire atteint les CHF 1400.- et cela me permet de m'offrir une 250 CC. Jean-Marie Grandidier tient le Start Bar au Faubourg de l'Hôpital à Neuchâtel, surtout fréquenté par des motards. L'ambiance sent bon la gomme et l'essence et les discussions tournent toujours autour de notre passion commune. L'un des gars souhaite faire sa licence de pilote et le hasard fait qu'un jour, lui et moi nous retrouvons à Yverdon-les-Bains. Nous décidons de monter sur Sainte-Croix; à ce moment-là de l'histoire, le trafic est rare et les limitations de vitesse quasiment inexistantes. Arrivé à Sainte-Croix après y être monté bille en tête, je pose mon casque sur ma moto et attends. J'attends longtemps, à tel point que l'idée que mon pote a chuté dans l'ascension me traverse l'esprit. Il me rejoint finalement et, enlevant son casque à son tour me questionne sur mes pneus cherchant absolument à comprendre comment il a pu égarer de si longues minutes sur une distance si courte.

Je ne fais de la moto que depuis deux ans mais me dis que la licence de pilote pourrait tout aussi bien être pour moi. Je m'inscris! Pour ce faire, je reçois un congé de mon sergent-major, très compatissant, pour me rendre à l'examen. Malgré une chute, je décroche la licence qui me permet de prendre part aux championnats suisses en tant que débutant.

Cette année-là, il y a environ cinquante débutants comme moi, ce qui est énorme! Lorsqu'il m'arrive de croiser des gars de cette époque, tous sont unanimes, jamais ils n'auraient pensé que Jacques Cornu leur volerait un jour la vedette.

La combativité dont je ferai preuve durant toute ma carrière sportive est due à mon éducation. Mon père est ouvrier aux chemins de fer et il n'y a que peu d'argent à la maison. On est élevés à la baguette et on ne m'enlève pas les cailloux devant les pieds. Mes parents déménagent bien souvent au gré des mandats de mon papa. Je débute ma scolarité à Châtelard, un village si petit que tous les élèves, quel que soit leur âge sont dans la même classe, puis à Kerzers où j'ai l'immense chance d'apprendre l'allemand ou plutôt le « Schwytzerdütsch », la langue de ma maman. Puis nous arrivons à Neuchâtel avant de repartir pour Puidoux. Imagine un peu les soucis scolaires auxquels je fais face, chaque canton ayant un programme scolaire différent. Je prends un retard conséquent...

Venant d'une famille humble, je le suis moi aussi. Mon caractère tout en simplicité et mon allure un peu « grunge » de l'époque me joue des tours lorsque je suis jeune pilote. Ma carrière s'annonce bien, les résultats sont là et je suis convaincu que les sponsors me suivront. En omettant de me vendre sous mon meilleur jour, je constate avec amertume qu'il n'en est rien. Je cite en exemple un podium en championnat de Suisse sur lequel je me rends avec un chapeau, une pipe et le torse à peine caché par une salopette presque propre... Bref, à cette époque, je suis certes talentueux mais ne représente guère l'image du motard que les sponsors rêvent de soutenir.

Note aussi que je ne roule pas sur des engins me permettant de jouer les premiers rôles sur le plan international, je me rends sur les compétitions avec tout mon équipement technique et mécanique plus ma moto, à bord d'une Renault 4, mais j'ai la foi. Je sais que je vais trouver ce que je recherche. Cela prend juste du temps et pendant ce temps-là justement, je bricole mes motos...

Je constate un élément important lors d'une épreuve à Dijon. Dans les courbes, je dépasse tout le monde et à la fin de la ligne droite je suis systématiquement repris par quatre ou cinq concurrents. Si j'avais une moto rapide, je serais devant. Donc, soit je trouve une moto compétitive, soit j'arrête. Il se trouve que Jean-Marie Grandidier me vend une 350 CC pour laquelle je me saigne financièrement. Nous sommes en 1977 et je deviens avec cet engin, champion suisse pour la première fois.

Cependant, le team de Monsieur Metraux, qui tient en ses rangs des garçons comme Freymond, Frütschi ou Coulon, ne veut toujours pas de moi et il m'est impossible de m'inscrire aux championnats du monde malgré deux motos neuves (250 CC et 350 CC) et mon titre de champion de Suisse.

Du coup, en 1978, je refais les championnats nationaux et gagne le titre en catégories 250 CC et 350 CC. A mi-saison, je modifie ma 350 CC en 354 CC, ce qui me permet de rouler en 500 CC. Je gagne également le titre dans cette catégorie; trois titres la même année, c'est du jamais vu mais malgré cela, les sponsors demeurent frileux. C'est une galère!

Pourtant à ce moment-là, en championnat de Suisse, je suis au-dessus du lot; je te donne un exemple: nous sommes à Dijon et mes réglages pour rendre ma moto plus rapide ont un effet indésirable, la moto peine à s'allumer. Sur cette épreuve, je dois pousser ma moto et ce n'est qu'après que les gars aient disparu au bout de la ligne droite qu'elle démarre enfin. Je termine la course avec 17 secondes d'avance sur le second!

En 1980 je fais une digression à la moto et reprends le bar de Jean-Marie. Une très belle expérience. En parallèle survient ma chance. La catégorie 350 CC va disparaître et intéresse moins de gens; corollaire, j'obtiens un engagement en Grand Prix au Castelet. Une semaine avant l'événement, je parviens à me qualifier in extremis pour une épreuve du championnat du monde à Madrid. Je signe le sixième temps des essais en n'ayant pris part qu'à une seule séance. Personne ne me connaît mais un pilote me dit que je dois m'appeler Agostini pour avoir réalisé un pareil exploit! Je finis sixième de l'épreuve et marque mes premiers points.



Aux essais du Castelet, un pilote sort des stands devant moi, je n'en crois pas mes yeux, c'est Johnny Cecotto! Je suis derrière mon idole et je ne lâche rien, il lance dans les chicanes et je fais pareil. Tout ce qu'il fait, je le fais! Il a des pneus slicks et moi des gommes pour aller acheter du pain le dimanche mais je décroche tout de même la première ligne! C'est un moment fort et le début d'une carrière éblouissante qui inscrit Jacques Cornu au firmament des pilotes de classe mondiale.

**SAMEDI 29 JANVIER 2022 | CONFÉRENCE DE JACQUES CORNU**  
« Un parcours hors du commun de la galère à la victoire »

Pour les détails pratiques et inscriptions:

[www.cornu-moto.ch/jacques/conference-villa-yoyo](http://www.cornu-moto.ch/jacques/conference-villa-yoyo)

**CORNAUX**

**Un musée vivant**

Une visite au musée est généralement un événement culturel choisi avec soin, que l'on planifie et attend avec plaisir. Souvent, les visites d'expositions ont lieu en famille, entre amis ou dans le cadre scolaire. Le public en choisit une, s'y prépare, prend le temps, se rend sur place... en contrepartie de son choix et du temps consacré, il souhaite être récompensé par une exposition stimulante et intéressante.

(Voilà ce qu'écrit l'association suisse des musées)

Le musée vivant des Anti-Virus, groupe d'enfants et d'adolescents, entre tout à fait dans ce cadre, je dirais même plus, il peut être une expérience qui change nos vies. Un

musée n'est-il pas aussi là pour nous stimuler à la réflexion, au changement, à une nouvelle vision? Le souhait des Anti-Virus est de proposer au travers de leurs œuvres une nouvelle espérance dans ces temps parfois un peu tristes et difficiles au travers de cette exposition qui amène un brin de fraîcheur, de simplicité, de joie et de surprises.

Voilà maintenant plus de 18 mois que nous préparons ce musée - spectacle et dans quelques jours ce sera l'occasion pour vous de le découvrir.

Inscrivez-vous et trouvez plus d'informations sur [www.antivirus-cass.ch/in-him/](http://www.antivirus-cass.ch/in-him/)

Les Anti-Virus



**IN HIM**  
Live move and exist

VENEZ DÉCOUVRIR **UN MUSÉE VIVANT**  
CRÉÉ PAR LES **ANTI-VIRUS**

**20 - 21.11.2021 À L' ESPACE TA'TOU, CORNAUX**  
SAMEDI 14H00-16H00 ET 19H00-21H00 // DIMANCHE 10H00-12H00 ET 14H00-16H00

Le Certificat Covid est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 16 ans, selon les mesures liées au Covid.

MERCI DE VOUS INSCRIRE SUR [www.antivirus-cass.ch/in-him/](http://www.antivirus-cass.ch/in-him/)

OU par sms au 079 200 56 83 en indiquant le nom, prénom, le nombre de personnes et le prénom féminin.

**LE LANDERON**

**Enfin la Cécilienne revient avec son concert d'automne**



**Quel plaisir de retrouver à nouveau notre fanfare locale. Après un long arrêt forcé, Covid oblige, La Cécilienne a enfin pu reprendre le cours de ses répétitions, afin d'offrir à nouveau son concert d'automne en l'Église Saint-Maurice, moment évidemment très attendu. A cette occasion, le public découvrira avec plaisir le nouveau directeur, Aliaksei Shablyka, nommé au mois de septembre 2021 en remplacement d'Émile Sanglard parti vers d'autres horizons, ravi de pouvoir présenter les premiers fruits de sa collaboration avec La Cécilienne.**

Ce nouveau chef, d'origine biélorusse, est âgé de trente-deux ans avec à la clé des études d'interprète au trombone, de direction symphonique à La Haute Ecole de Musique de Lausanne et à la Hochschule der Künste à Bern. Ce jeune homme est donc tout à fait prêt et motivé pour s'investir dans cette société locale et dynamique qu'est La Cécilienne, convaincue par ses compétences et ses intentions.

Après à peine deux mois de répéti-

tions intenses, les musiciens présenteront, **le dimanche 28 novembre à 17h à l'église St-Maurice** des morceaux très typiques d'un orchestre à vent, pièces originales écrites par de célèbres compositeurs tels Alfred Reed, Philippe Sparke ou Jacob de Haan.

La première pièce du concert est, titrée «A new Beginning», un nouveau départ après le silence «covidien», et, en même temps, un nouveau défi avec un nouveau directeur. Le concert se terminera avec «O Fortuna» le mouvement de la célèbre œuvre «Carmina Burana» composé par Carl Orff.

Une fin d'après-midi dominicale des plus attrayante pour enfin retrouver le plaisir de la musique avec des musiciens impatients de pouvoir fêter le renouveau de la Cécilienne.

**Informations**

Date et heure du concert: dimanche 28 novembre 2021 à 17h, Église catholique Saint-Maurice au Landeron.

**Pass Covid obligatoire**

CP

**Perdre du poids de façon régulière et avec plaisir**



**Commencez dès aujourd'hui!**

**ParaMediForm Neuchâtel**  
Faubourg de l'Hôpital 3 | 2000 Neuchâtel  
**Tel 032 536 11 07**  
[neuchatel@paramediform.ch](mailto:neuchatel@paramediform.ch)

- ✓ sainement
- ✓ sans avoir faim
- ✓ individuellement



Institut pour la santé, le bien-être et la perte de poids  
[www.paramediform.ch/neuchatel](http://www.paramediform.ch/neuchatel)

**Leader du marché suisse depuis plus de 27 ans!**

**Recommandé par les médecins!**

**Premier entretien gratuit!**

Angela Pasquariello, Nutritionniste dipl. PMF

devenir mince • être mince • rester mince



**L'ATELIER DU LAC**  
Serrurerie artisanale

Rue St-Maurice 9  
2525 Le Landeron  
Tél. 079 291 29 38  
[info@latelierdulac.ch](mailto:info@latelierdulac.ch)

LA TÈNE

## L'organisation de la boutique de Noël vire au casse-tête

**Suite à une demande de Florence Amez-Droz et du Pasteur Raoul Pagnamenta concernant l'organisation de la Boutique de Noël 2021 de la Paroisse qui se déroulera de 09h00 à 16h00 le 27 novembre 2021, voici ce qui a été décidé.**

Le certificat Covid sera obligatoire pour tous les participants dès 16 ans et il y aura un contrôle à l'entrée, où il faudra également présenter une pièce d'identité. Les règles sanitaires seront affichées et devront être respectées. La distance sociale devra être maintenue, notamment dans les files d'attente, et un marquage au sol a été prévu.

Pour les employés qui ne sont pas en possession d'un certificat Covid, le port du masque est rendu obligatoire pendant toute la durée de la manifestation. Pour les bénévoles et les sous-traitants (traiteur ou artiste par exemple), le certificat Covid est obligatoire, le port du masque ne suffisant pas.

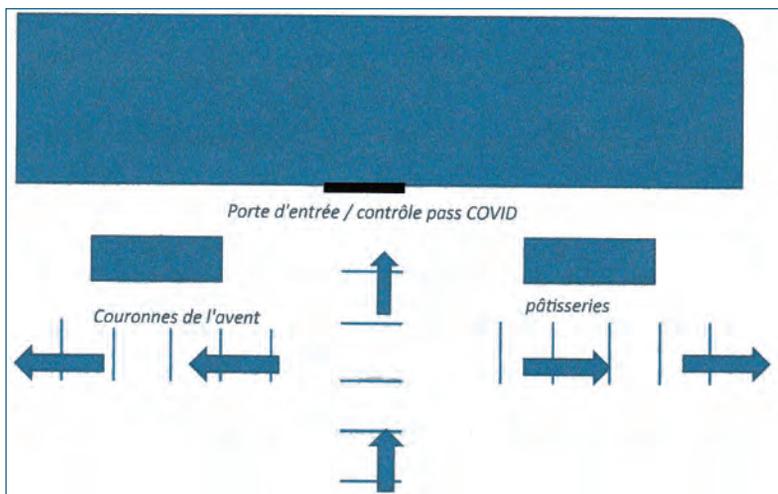
A l'extérieur, deux points de vente seront aménagés. L'un pour proposer des pâtisseries, l'autre pour

les couronnes de l'Avent. Tous deux seront situés à bonne distance de la porte principale, un de chaque côté. Au total, seules 500 personnes seront admises pour l'ensemble de la manifestation, ce qui implique notamment un remplissage au 2/3 seulement des installations (400 m²). Il y aura possibilité de consommer hors des zones de restauration également. Les cabanes et les tentes sont également considérées comme des espaces clos et celles qui servent de la nourriture ne seront pas entièrement ouvertes, c'est-à-dire accessibles d'un seul côté seulement.

Le paiement sans contact est toujours recommandé pour éviter d'échanger de l'argent de main à main, et tout sera régulièrement désinfecté, autant les surfaces que les objets et les appareils.

La mise sur pied de toute manifestation en période de pandémie est extrêmement compliquée. Malheureusement, la boutique de Noël de La Tène n'échappe pas à la règle.

RS

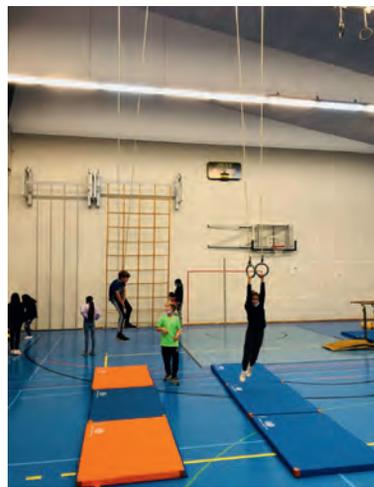


**IMPRESSUM**

Tirage: 10'500 ex.  
**Adresse:** Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel  
 Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch  
**Publicité:** Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch  
**Mise en page:** Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch  
**Redaction:** redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50  
**Responsable communication:** Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch  
**Abonnement:** 92 francs  
 Délai pour les textes: mardi 17 h  
[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

LA TÈNE

## Adelli Dubov met tout en œuvre pour le Midnight



**La dernière soirée du Midnight La Tène a connu un succès plus pondéré. Placée sous la responsabilité d'Adelli Dubov avec comme seniorcoach, Heimmy et Pravishna, comme juniorseniorcoach, Ewan, et comme juniorcoach, Hewan, Honoré, Hristian, Prisicla, ce sont tout de même 35 participants dont 27 garçons et 8 filles qui ont honoré cette soirée.**

Tous se sont bien habitués à cette nouvelle salle, bien répartie en plusieurs secteurs, le kiosque faisant office de rassembleur pour tous.

Les retours positifs ont été nombreux, le projet «Midnight» devenant une référence pour les jeunes du village de Marin et des environs. «C'est une fierté pour la commune de La Tène de pouvoir fournir aux jeunes un espace accueillant et amusant afin qu'ils puissent se retrouver entre ami-e-s», comme le confirme Adelli Dubov.

Dans les moments vraiment forts, il y a eu beaucoup d'ambiance, notamment grâce à la participation des jeunes aux activités, et à la réactivité des coachs. Quelques jeunes ont décidé de quelque peu perturber la soirée, sans vouloir réellement participer à la soirée. Ils ont heureusement rapidement levé le camp. Il semblerait que le «Midnight La Tène» soit réellement devenu un des phares de la Commune de Marin!

RS

**RESTAURANT**  
**La Piscine**  
 À LA CARTE · PLANCHA · PIZZA · MENU DU JOUR  
 (Anciennement la Lagune)

**Menu du jour 18.–**  
**Entrée - Plat - Dessert**

•••

**Offre spéciale**  
**novembre et décembre**  
**plancha**

**Mercredi et jeudi soir 26.–**  
**à discrétion, produits frais**  
**réservation conseillée**

•••

**4 décembre soirée portugaise**  
**bacalhau**

✓ Nouvelle gérance ✓ Nouvelle carte ✓ Grande terrasse ✓ Vue sur le lac

Route de la Piscine • 2525 Le Landeron  
**032 751 26 88**

Lundi, mercredi à dimanche  
 10h00-14h00 • 17h00-23h00  
 Fermé le mardi

**SAINT-BLAISE**

**Commission du 3 février – Société d’émulation et de promotion de Saint-Blaise  
Cap sur les manifestations de 2022**

Réunie, jeudi soir 11 novembre passé, dans la salle de gymnastique des collèges de Vigner, la Commission du 3 février, C3F, a tenu son assemblée générale d’automne sous la présidence d’Anouck Blaser, sa présidente. La séance revêtait un caractère particulier en ce temps de pandémie. Mais la C3F fait front.

Le Conseil communal était représenté par Pierre Schmid accompagné du chef des infrastructures Sébastien Saam.

La gestion pendant la période de mars 2020 à octobre 2021 a été mise en veilleuse car les manifestations publiques ont été supprimées en raison des mesures édictées par les autorités pour faire face à la Covid 19. Pour 2022, la Commission espère redonner vie aux animations qui ponctuent l’année dans la localité. Deux concepts d’organisation de la fête du 3 février 2022 ont été présentés: ils seront soumis aux sociétés locales qui se prononceront sur l’une ou l’autre des deux variantes élaborées.

Les autres manifestations sont prévues aux dates suivantes: foire de Saint-Blaise, samedi 28 mai 2022; mascarades, jeudi 29 septembre

2022. Deux apéritifs villageois sont, en outre, envisagés. Les dates du Water-Jump ont aussi été annoncées: 5 au 7 août 2022 et de la Fête du sauvetage: 18, 19 et 20 août 2022. Luc Coulet, président de l’Association des commerçants et indépendants de Saint-Blaise, a déclaré que toutes les cases du calendrier de l’Avent 2021, initié par son association et la Commission du 3 février, sont remplies.

Le comité de la C3F a aussi été réélu sans coup férir. Nous lui souhaitons bon succès dans son activité pour maintenir un esprit de convivialité à Saint-Blaise.

CZ

**Nb.** Sur la photo du comité de la C3F, de gauche à droite: Martin Rousseau, assesseur – apéro villageois; Pierre-Olivier Maradan, vice-président; Anouck Blaser, présidente, Thomas Chaillou, assesseur – apéro villageois; Jehanne Moore, assesseure, Mascarades et Françoise Sausser, assesseure, Manifestations du 3 février. Autres membres du comité non représentés: Sarah Porret, caissière et Vincent Mauris. La commission est à la recherche d’un ou d’une secrétaire.



**LA NEUVEVILLE**

**Lions Club La Neuveville entre-deux-lacs - Passation de Pouvoir**

**Lions Club La Neuveville entre-deux-lacs s’agrandit**

Le Lions Club La Neuveville entre-deux-lacs est très heureux d’accueillir cinq nouveaux membres dans ses rangs. Mélanie Schleiffer (La Neuveville), Christian Frei (La Neuveville),

Lucien Mignone (La Neuveville), Pierre Reist (Nods) et Kevin Scherler (La Neuveville) ont été intronisés mercredi 10 novembre 2021 et font désormais officiellement parti du club service international.



De g. à d.: Mélanie Schleiffer (La Neuveville), Christian Frei (La Neuveville), Lucien Mignone (La Neuveville), Pierre Reist (Nods) et Kevin Scherler (La Neuveville)

**Boutique de Noël**

**Samedi 27 novembre 2021  
de 9h à 15h  
à l’Espace Perrier de Marin-Epagnier**



Repas (Jambon à la Borne, frites, légumes) 12h aussi à l’emporter

Spectacle de magie 11h30

Boutique: couronnes, calendriers de l’Avent, artisanat, pâtisseries, bar, hot-dogs



Vente de couronnes, hot-dogs et pâtisserie ouverts à tous dans l’espace extérieur

Repas, bar et spectacle à l’intérieur, Certificat Covid et pièce d’identité demandés



**EMERY** Ecoute Respect Disponibilité  
Pompes Funèbres

*Notre écoute pour comprendre les attentes*

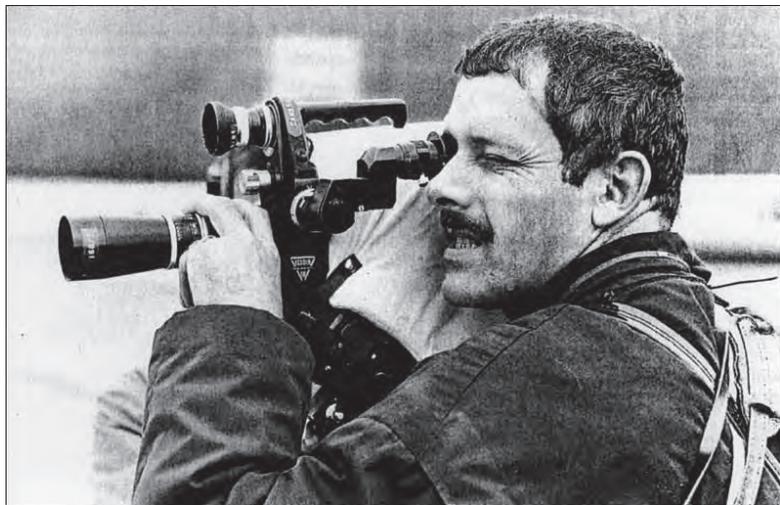
Prévoyance - Formalités - Transports

**HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00**

**Famille cherche à acheter, maison ou appartement**

**Tél. 077 446 79 99**

## NEUCHÂTEL

**Au MAHN et ailleurs, « Henry Brandt, cinéaste et photographe » : célébration du centenaire en facettes multiples**

Il peut paraître surprenant que par le biais de l'exposition « Henry Brandt, cinéaste et photographe », proposée au Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel (MAHN/ 14.11.2021-29.5.2022), il fallut atteindre le centenaire de cette figure majeure du cinéma suisse des années 1950-1980 (né à La Chaux-de-Fonds en 1921, décédé dans les Cévennes en 1998) pour que celle-ci bénéficie pour la première fois d'une mise en valeur aussi complète. La réponse est à chercher dans l'expertise et la précision requises -et engagées 8 ans durant- pour obtenir la revalorisation d'un tel patrimoine cinématographique et photographique, ainsi que l'a précisé Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse, lors de la conférence de presse. Pour autant, le fait qu'Henry Brandt fût un autodidacte tant au cinéma qu'à la photographie ne l'a pas empêché de côtoyer professionnellement un Alain Tanner ou un Claude Goretta, lui permettant en 1962 de faire partie des co-fondateurs de l'Association suisse des réalisateurs/trices. Et de demeurer un actif cinéaste quelque 35 ans durant. L'approche toute en sensibilité adoptée dans le cadre de cette célébration rend perceptible son souci d'insuffler un fort vent de solidarité, à travers un regard faisant converger les réalités proches et éloignées.

C'est d'abord comme photographe qu'il exerça en autodidacte, avant de se tourner vers le cinéma. Une œuvre portée par un regard plein d'humanité, une humanité en devenir, le tout dans une liberté esthétique

évidente, allant du descriptif local à l'approche approfondie de ce que ses lointains voyages ont pu lui apporter, alors même qu'une grande part de son œuvre provenait de commandes. Et si l'œuvre de Brandt est marquée par sa fidélité au genre documentaire, à relever toutefois que ce fût une fiction qui lui valut sa renommée : son installation audiovisuelle (dispositif multimédias) « La Suisse s'interroge » lors de l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne.

**Retrouver sa place dans la photographie et le cinéma suisses**  
L'exposition du MAHN, Neuchâtel (près de 700 m<sup>2</sup>), offre une mise à profit de la diversité de l'œuvre d'Henry Brandt. S'agissant de sa filmographie, une sélection d'extraits de ses films les plus marquants (entre 1950 et 1980), va de « Les Nomades du soleil » à « Les Hommes de la montre », en passant par « Quand nous étions petits enfants », voire « La Suisse s'interroge ». A relever également que par le biais d'une scénographie immersive, un dispositif multimédia (8 écrans) est à découvrir à travers « La Suisse s'interroge », cette installation de l'exposition nationale de 1964 à Lausanne. Événement qui valut à Brandt une renommée nationale, tout en offrant des formes novatrices de présentation du film. Tout au long de sa vie professionnelle, il n'a eu de cesse de s'interroger sur la société d'abondance de la Suisse, de dénoncer la solitude forcée du 3ème âge, de mettre en exergue les menaces environnementales ou sanitaires, de révéler la

problématique des défavorisés de la décolonisation. Quant au parcours du vaste monde, tel qu'appréhendé par le photographe Brandt, l'exposition propose une sélection de plus de 200 photographies -la plupart inédites-, témoignant de son sens du cadrage et de la lumière, ainsi, bien évidemment, que de son intérêt de l'humain.

**« Le Projet Henry Brandt » : repères**

En l'occurrence, le « Projet Henry Brandt » a pu s'appuyer sur un partenariat avec des spécialistes de la section histoire et esthétique du cinéma de l'Université de Lausanne ( Pierre-Emmanuel Jaques et Olivier Lugon, commissaires de l'exposition), de la Cinémathèque suisse, du département audiovisuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds (DAV) et du MEN (Musée d'ethnographie, Neuchâtel). Dans le parc de ce dernier (jusqu'au printemps 2022), est visitable l'exposition « Mirages de l'objectif. L'invention des nomades du soleil ». Se sentant à l'étroit dans une Suisse « corsetée » de l'après-guerre, le jeune Brandt se laisse convaincre par Jean Gabus, directeur du MEN d'aller réaliser des films, photographies et enregistrements sonores au Niger, alors colonie française : d'où le film marquant de l'histoire du cinéma ethnographique « Les Nomades du soleil » (1955), assorti d'un ouvrage de photographies.

La Cinémathèque suisse (Casino de Montbenon et ses salles associées) propose une rétrospective de films, (jusqu'au 30.12.2021), dont 8 restaurés pour l'occasion, tous se situant entre 1955 et 1987 : outre « Les Nomades du soleil », « Quand nous étions petits enfants » et « La Suisse s'interroge », on notera « Les Hommes des châteaux », « Madagascar au bout du monde », « Voyage chez les vivants », « Le Dernier Printemps » et « Le Blé des pharaons ».

A Passion Cinéma (23.1-22.2.2022), il sera possible, dans les salles de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Delémont, de visionner un cycle de films documentaires, à même de renseigner sur l'apport de l'œuvre pionnière de Brandt à l'essor évident de la réputation de la Suisse en matière de cinéma documentaire. De plus, afin de perpétuer l'apport

de remise en question que suscitent les documentaires, Passion Cinéma et le MAHN ont mis sur pied un concours de courts métrages (délai de remise 31.3.2022), ouvert à tout amateur/trice sous le titre « La Suisse m'interroge? », avec à la clé un examen de l'évolution des mentalités et des enjeux sociaux. (durée 5 minutes maximum, titre et générique compris, et attribution de 3 prix (Fr. 5.000.-, 2.500.- et 1.000.-). [www.passioncinema.ch/brandt](http://www.passioncinema.ch/brandt) et [www.henrybrandt.ch](http://www.henrybrandt.ch).

Il est également possible de se procurer sur commande un coffret DVD réunissant 16 films, reportages et extraits d'émissions, numérisés et restaurés par la Cinémathèque suisse, la RTS et le DAV : coffret accompagné d'un livret de 32 pages, édité par la Cinémathèque suisse et le MAHN, avec des textes de la section histoire et esthétique du cinéma de l'UNIL. (Disponible au MAHN ou sur les boutiques en ligne de la Cinémathèque suisse et de la RTS)

Last, mais bien loin d'être least, « Henry Brandt, cinéaste et photographe »/Scheidegger & Spiess, Zurich est une publication de 350 pages, forte de quelque 11 contributions de textes, dont Christophe Brandt, fils d'Henry, présent à la conférence de presse et au vernissage, Chantal Lafontant Vallotton, co-directrice du MAHN et Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse, rassemblant les études d'historien/nes du cinéma, de la photographie et de l'ethnographie. Une opportunité inédite de parcourir l'œuvre richissime et protéiforme d'Henry Brandt à travers ses films documentaires, reportages photographiques, albums illustrés, et émissions de télévision. Une telle profusion événementielle, que l'on peut souhaiter jouer son rôle « compensatoire », se complète par plus de 60 manifestations dans l'ensemble du pays. Toutes infos complémentaires sur [www.henrybrandt.ch](http://www.henrybrandt.ch), [www.mahn.ch/fr/evenements](http://www.mahn.ch/fr/evenements), [www.cinematheque-suisse.ch](http://www.cinematheque-suisse.ch) et [www.passioncinema.ch/brandt](http://www.passioncinema.ch/brandt).

SAINT-BLAISE

## † Walter Loosli



**Walter Loosli est décédé le 4 novembre passé dans sa 88<sup>e</sup> année. Le défunt fut une figure aussi connue qu'appréciée à Saint-Blaise pour ses qualités professionnelles, son engagement dans la vie locale et son sens du contact.**

Walter Loosli, appelé par tous ceux qui le connaissaient Walti était venu de la Suisse allemande en 1958 comme employé dans le commerce de sellerie-tapisserie de Charles Schluep à l'avenue Bachelin 15.

Maître sellier-tapisserie en 1961, il succéda bientôt à Charles Schluep; il poursuivit d'abord son activité dans les locaux occupés aujourd'hui par Cycles Prof Sàrl, puis à la rue de Vigner 1, ensuite à celle des Pasquiers, et finalement, à la rue Daniel-Dardel. Reconnu pour la

qualité de ses travaux, il rendit dans toute la région des services appréciés par une large clientèle pour la confection de tapis, de bâches, de stores, pour la pose de sol et même le garnissage de voitures. Son entreprise occupa une douzaine de personnes; il forma plusieurs apprentis. Il fut aussi élu au Conseil général de Saint-Blaise en 1968.

Walti Loosli, à la suite d'un pari, fut aussi à l'origine, avec trois amis, de la course cycliste sportive et humoristique Saint-Blaise - Enges, qui connut quelque 25 éditions à partir de 1969. Cette course, organisée par la société philanthropique des «Plaboy», connut un grand succès populaire. En 1987, Walter Loosli, enthousiaste, déclarait dans notre journal: *«Cette année, la course fut une magnifique réussite. L'an prochain, ce sera grandiose, formidable, extraordinaire.»*

Chaleureux, avenant, plein d'humour, lorsqu'il passa, à 50 ans, de la catégorie des coureurs performants à celle des humoristiques, Walti Loosli considérait son déclassement en affirmant: *«Je fais cette course sans abuser. Après dix ans d'élite aujourd'hui, je vais moins vite.»*

Walti laisse un beau souvenir auprès de celles et ceux qui ont partagé son amitié.

Le Bulcom exprime toute sa sympathie à son épouse, à ses enfants, petits-enfants et à ses proches.

CZ

SAINT-BLAISE

## Galerie l'Angle d'Art Exposition de peintures et de sculptures «Quand les lignes deviennent formes rondes»

**«Quand les lignes deviennent formes rondes»**

La Galerie l'Angle d'Art, à la Grand'Rue 9, accueillera, du samedi 27 novembre au samedi 18 décembre 2021 deux artistes vaudois: Christian Zilocchi, peintures et Elouni Janhaoui, sculptures sur pierres.

Les toiles de Christian Zilocchi cohabitent en parfait accord avec les sculptures d'Elouni Janhaoui. Pendant que le peintre transporte son univers pictural composé de lignes droites, parallèles, concaves ou rondes sur des surfaces plates, le sculpteur, quant à lui, façonne la matière et recherche les proportions. Il part d'une masse de pierre et parvient à inventer une sorte

d'apospie de la notion de surface qui devient forme ronde, allongée, creuse ou bombée.

L'un travaille avec pinceaux, crayons, encre de Chine, pigments, colle, etc. et l'autre utilise ciseaux, marteaux et burins.

Chez les deux artistes, on passe de l'idée au projet et de l'œuvre à tout ce qu'il s'y cache derrière.

**Vernissage:** samedi 27 novembre 2021, à 17h00. **Galerie ouverte:** mardis, jeudis, vendredis, de 15h00 à 17h30; samedis, de 14h30 à 17h00; dimanches sur rendez-vous.

Tél. 079 471 44 73 [www.angleart.ch](http://www.angleart.ch) [info@angleart.ch](mailto:info@angleart.ch)

CZ



LIONS CLUB LA NEUVEVILLE ENTRE-DEUX-LACS

## Action en faveur des Cartons du Cœur



**Le Lions Club La Neuveville entre-deux-lacs amène son soutien aux Cartons du Cœur en cette fin d'année 2021.**

Samedi 20 novembre, aux points de vente de La Coop et de La Migros, à La Neuveville et au Landeron (uniquement Migros), les membres du club-service collecteront les dons en nature en faveur de l'association qui lutte contre la précarité dans notre région et dans toute la Suisse romande.

Les personnes sont invitées à faire un geste donnant ce qu'elles veulent lors de leurs courses (denrée non périssable) pour les plus démunis. Un grand merci!

SAINT-BLAISE

## Noces de Palissandre

Le 10 novembre dernier, les Autorités communales, représentées par Monsieur Jean-Maurice Cantin, membre du Conseil communal, accompagnés de M. Claude Rocchetti, administrateur, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Marie-Madeleine et Claude Tanner** à l'occasion de leurs 65 ans de mariage.



**LIGNIÈRES**

**Accueil des nouveaux résidents du village**



La tradition a repris ses droits, les nouveaux résidents du village ont été accueillis avec chaleur et sympathie par les autorités communales de Lignières dans la salle de la Gouvernière, ce vendredi dernier.

Personne n'a été laissé sur le carreau, faute de réception l'an passé à cause du covid, les résidents arrivés dans la localité en 2020 et 2021 ont été conviés ensemble. Est-ce en raison d'une vie sociale longtemps réduite par le virus que les sorties publiques peinent à reprendre, pourrait-on supposer vu la petite volée qui s'est déplacée en réponse à l'invitation !

Après avoir adressé ses souhaits de bienvenue aux hôtes, sans cacher son plaisir de mettre un visage sur les noms, le président de commune, Cédric Hadorn a ensuite délégué le président du Conseil général, Denis Schleppe, pour la présentation du village. Tant l'altitude de Lignières, son climat, le soleil régnant quand le bas est sous le brouillard, l'école, la maison de commune, le temple et la paroisse, les restaurants et commerces, les sociétés locales ouvertes aux sports, musique et à diverses activités, les randonnées environnantes menant été comme hiver au Chasseral, le circuit réglementé aux normes anti-bruit, la piscine, la traditionnelle désalpe, en plus des manifestations organisées en cours d'année, toutes ces particularités ont été mises en exergue par le premier citoyen du village. Selon leur bon vouloir les invités se sont présentés, à cet exercice les autorités se sont également pliées. Ainsi, à tour de rôle, Cédric Hadorn, Josiane Chiffelle, Serge Gaillard, Hans-Christophe Schmid, Fabrice Bonjour, conseillers-ère

communales, ainsi que Stéphane Bianchini, administrateur communal, et Viviane Stoppa, préposée au contrôle des habitants, ont fait part de leur rôles et responsabilités.

Qui sont ces nouveaux habitants : deux jeunes filles au pair arrivées de Berlin et Nuremberg, une résidente danoise, un médecin du RHNE qui a déplacé sa famille de Toulouse pour l'installer dans le quartier Sasselet-Est, un restaurateur du bord du lac de Biemme désireux de passer une retraite sereine, une famille hissée de quelques dizaines de mètres de son ancien bourg suite à un virage professionnel, une autre issue du Plateau, et d'autres résidents du canton ayant changé d'horizon pour motifs personnels. Pourquoi vernir s'installer à 802 m d'altitude ? Justement pour la hauteur, le bien-être des enfants, la tranquillité, le peu d'éloignement du lieu de travail, pour la maison à louer, le terrain à bâtir, l'appartement idéal, tous trouvés, ont été les détonateurs du choix de la plupart des nouveaux habitants. Ceux-ci apportent leur savoir et exercent divers métiers, médecin, aide-soignante, cheffe de projet, ingénieur, agent de sécurité, artisane, femme au foyer, etc.

A l'issue de la partie protocolaire voulue simple et conviviale, c'est un verre à la main qu'ils se sont dit «santé» ! Autour des tables garnies de plats apéro les convives plus détendus ont livré quelques anecdotes de leur vie et créer des contacts. A entendre leurs propos, ils se plaisent à Lignières !

A savoir que la commune a enregistré 97 adultes et une ribambelle d'enfants, ces deux dernières années.

**LA TÈNE**

**Fenêtres de l'Avent 2021**

Chers habitants de la Tène et environ, Encore une nouvelle année ou les fenêtres de notre belle commune vont s'illuminer. Cela promet d'être une année conviviale, le temps des retrouvailles !

Ayant été privé des accueils l'année dernière, cette édition en compte 19 ! de quoi nous réjouir tous ensemble. Nous espérons vous compez nom-

breux à déambuler dans notre belle commune afin de découvrir les trésors de nos participants, qui nous ferons ainsi patienter tout au long du mois de Décembre !

Un tout grand merci et au plaisir de vous retrouver

Sabine Penalzoza +41 76 423 81 96  
Ana Jorge +41 77 464 45 65  
Ophélie Schertenleib +41 79 500 35 65

Fenêtres de l'Avent 2021			
1 <sup>er</sup> décembre	Garage du collège Kobel		Soupe cabaret Noël
2 décembre	La Ludotène	Fleur de Lys 7	Accueil, dès 18h30
3 décembre	Familles Longa et Empaytaz	Paul Vouga 167	Accueil, dès 17h30
4 décembre	Familles Bensimon et Jorge	Curtils 4	Accueil, dès 17h30
5 décembre	Le P'tit Four	Wavre	Accueil, dès 18h
6 décembre	Famille Voirol	Closel 13	/
7 décembre	Famille Boillod	Tertres 3	/
8 décembre	Famille Chanez	Gare 17	Accueil, dès 17h30
9 décembre	Familles Imer	Couvrier 1	/
10 décembre	Famille Roचाix-Tristan	Prairie 21	Accueil, dès 17h30
11 décembre	Famille Schertenleib	Louis-Guillaume 7	Accueil, dès 17h30
12 décembre	Familles Cretin, Dodi, Bosset, Spéguel, Pascale, Gutierrez et Ghodbane	Paul Vouga 19-21, Quartier Amphora	Accueil, dès 17h30
13 décembre	Familles Berger, Descombes, Fellrath, Fernandez	Gare 1	Accueil, dès 18h
14 décembre	Quartier Verger-en-Joran	Verger-en-Joran	Accueil, dès 17h30
15 décembre	Familles Walmsley, Ducraux, Perret et Poggiali	Champ des Piécettes 4	Accueil, dès 18h
16 décembre	Kiosque Bachelin		/
17 décembre	Fondue Pétanque	La Tène	Fondue dès 18h. Merci de prendre son caquelon et sa fondue. La cantine sera ouverte
18 décembre	Familles D'Amico Zerey et Castellani	Pré aux Andins 8	Accueil, dès 18h
19 décembre	Familles Ebiner, Storrer et Penalzoza	Cité-Martini 27	Accueil, dès 17h30
20 décembre	Café du Lion d'Or	Rue Auguste-Bachelin 6	Accueil, dès 17h30
21 décembre	Yannick et Tammy Butin	Louis-Guillaume 50	Accueil, dès 18h30
22 décembre	Maria Lima	Auguste Bachelin 8	/
23 décembre	Famille Ebiner	Cité-Martini 28	/
24 décembre	Fenêtre à la commune de la Tène		/

Venez découvrir notre univers à Saint-Blaise, Avenue de la Gare 2  
ecole@pommedhappy.ch ou 032 753 06 87

LE LANDERON

## Amicale de la Société de musique La Cécilienne



**CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DE LA FANFARE LA CÉCILIENNE QUI AURA LIEU LE 9 DECEMBRE 2021 À 19H30 A L'ÉCOLE DE MUSIQUE (CHÂTEAU)**

7. Etat des membres
8. Fixation des cotisations – maintien du montant actuel
9. Nominations statutaires :
10. Exposé du Président de La Cécilienne
11. Divers

**Ordre du jour**

1. Liste des présences
2. Rapport du président
3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2019
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Approbation des comptes 2019 et 2020 et du rapport des vérificateurs

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est disposition de ceux qui en feront la demande à l'adresse de l'amicale.

Au plaisir de vous voir nombreux, nous vous présentons nos meilleures salutations.  
L'Amicale de la Société de musique La Cécilienne

Philippe Gremion  
Président



**Grillette & Grisoni Caves ouvertes**

Cette année nous vous proposons 2 concepts :  
- Dégustation assise avec réservation obligatoire  
- Une tente chauffée avec bar à vin, mini marché et restauration  
Venez déguster tous nos vins et découvrir le nouveau Sauvignon Primeur Grillette 2021. Vente exclusive pendant les caves ouvertes.

Jeudi 25 novembre de 17h00 à 21h00  
Vendredi 26 novembre de 17h00 à 21h00  
Samedi 27 novembre de 10h00 à 17h00

→ Réservation dégustation : [www.vignoble-trois-lacs.ch](http://www.vignoble-trois-lacs.ch)

Nos partenaires présents :  
Distillerie Lousée, Les Laboratoires culinaires, Fermentable.ch, La Ferme de Combazin et d'autres encore.

Au plaisir de vous accueillir,  
L'équipe Grillette & Grisoni

Rue Molandin 2, 2088, Cressier  
[www.grillette.ch](http://www.grillette.ch) / [www.grisoni-vins.ch](http://www.grisoni-vins.ch) / 032 758 85 29

### VENTE ET EXPOSITION

### Home St-Joseph à Cressier

Articles confectionnés  
par les résidents

**JEUDI 25 NOVEMBRE 2021**



De 9h00 à 18h00,

venez partager un thé de Noël

Lieu en Salle d'animation

SAINT-BLAISE

## A la prochaine séance du Conseil général Deux crédits complémentaires pour la construction des collèges de Vigner et la rénovation de l'Hôtel communal

**A la séance du 25 novembre, des coûts imprévus non devisés, de CHF 1'416'000.00 pour les constructions sur le site de Vigner, et de CHF 170'000.00 pour la rénovation de l'Hôtel communal, entraînent deux demandes de crédits complémentaires et supplémentaires.**

Dans deux rapports très détaillés, le Conseil communal explique que les coûts imprévus sont apparus en cours de chantier, notamment changement de réglementation cantonale pour la mise en décharge de matériaux d'excavation, hausses de prix contractuelles provoquées par la modification de la répartition des charges entre la Commune et l'éorén, différence entre le dépôt d'offres et le début des travaux en raison d'oppositions et situations particulières inconnues lors de l'élaboration du projet.

Le Conseil communal sollicite, en outre, un crédit de CHF 35'000.00 pour remplacer la roue du moulin installée en 2004 en raison de la rupture de pièces métalliques au mois d'août passé. La roue défectueuse jugée irréparable serait remplacée par une nouvelle roue mise en fonction au printemps 2022. L'exécutif communal considère que la roue du moulin figurant sur les armoiries communales constitue l'emblème du village. Elle est intégrée dans la «Balade des 12 fontaines» inscrite au programme de Rando suisse. Elle constitue un but inévitable; elle attire de nombreux visiteurs. Encore à l'ordre du jour de la séance: les révisions des règlements relatifs aux taxes et à la police. Elles concernent la forme de ces règlements.

CZ



## DANSER L'AVENT



« Voici, les ténèbres couvrent la terre, et l'obscurité les peuples; Mais sur toi l'Éternel se lève, sur toi sa gloire apparaît. » Esaie 60.1

**En ces temps d'incertitude, l'Avent nous offre, au cœur de la nuit, la chance de retrouver notre Etoile.**

### Venez danser à Montmirail

(La Tène - grande chapelle)

Danses en cerles - Bienvenue à toutes et tous :

**Dimanche 5 décembre 2021 15-17h**

Animation Gladys Monnier Baechler [www.dansesdelavie.ch](http://www.dansesdelavie.ch)

Prix 25.- payable sur place Inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre : [atelierdurau@gmail.com](mailto:atelierdurau@gmail.com) ou 076 597 36 36

LA TÈNE

## Conseil général de La Tène : une soirée sous le signe de l'insécurité

**C'est devant le plénum au quasi complet que la présidente du Conseil général a ouvert la séance de ce mois de novembre. Peu de points à l'ordre du jour mais cela n'a pas empêché les conseillères générales et conseillers généraux d'échanger sur le thème de la sécurité à La Tène. Crédit de 201'000 francs accepté**

La demande de crédit d'engagement de 201'000 francs pour le remplacement d'une conduite d'eau potable et la réfection de la chaussée au chemin des Vignes a passé la rampe sans aucune opposition. A noter que le conseil général a prié le conseil communal de porter une attention particulière à la communication avec les riverains de la rue en question.

**Sécurité: que faire pour endiguer une vague d'insécurité à La Tène ?**

Le conseil communal a présenté un rapport d'information concernant la situation actuelle de la sécurité à La Tène. Dans son développement du rapport, M. Heinz Hoffmann, conseiller communal en charge de la sécurité note que le constat est assez sombre: vendeurs de drogue dans les cours de l'école même en pleine journée, activités bruyantes et violentes toujours dans les environs des collèges le soir jusqu'à des heures avancées de la nuit, vols dans les appartements, surcharge des travaux administratifs des ASP (agents de sécurité publique). Le conseiller communal relève la variété des tâches qui incombent à nos deux agents, en relevant que la Tène ne « profite » que de 1,5 agent, le 0.5 restant étant engagé à Hauterive. Avec les vacances, maladie, cours de formation, distribution des commandements de payer, il ne leur reste que peu de temps pour agir efficacement à l'amélioration de la sécurité sur le territoire communal.

Il a passé brièvement sur quelques mesures qui pourraient être (ou pas) engagées (mise à ban, installation de vidéo-surveillance, fermeture des préaux des écoles, engagement de personnel de sécurité le soir et la nuit ou encore engagement d'un ASP qui pourrait travailler la nuit).

Les commissions consultées ainsi que les partis politiques partagent les inquiétudes du conseil communal et deux témoignages sont venus corroborer les faits décrits dans le rapport: M<sup>me</sup> Ling (PLRT) a ainsi décrit « l'invasion » de la salle de gymnastique de la CSUM lors d'un match de juniors de basket avec insultes et bagarres; M<sup>me</sup> Tammy Buttin (PLRT) relève quant à elle les déprédations faites aux vélos des élèves quand ce n'est pas le vol de ces vélos tant vers les écoles qu'à la gare.

Les verts ont proposé de s'adresser à des travailleurs sociaux (style grand frère ou grande sœur) qui œuvreraient dans les rues de notre commune.

Les socialistes relèvent quelques incohérences dans le rapport et trouveraient intéressant d'analyser plus en profondeur les solutions à mettre en place.

L'Entente propose, dans une interpellation, qu'une commission ad hoc ou un groupe de travail soit mis en action pour soutenir le conseil communal dans ses réflexions. Cette proposition a été acceptée du bout des lèvres et sans grand enthousiasme par le conseil communal.

Les libéraux proposent que la commune approfondisse les pistes déjà émises.

Les verts libéraux attendent les développements des propositions du CC et proposeront eux-mêmes quelques pistes lors du prochain conseil général.

**Motion des socialistes acceptée après un amendement**

Le PS, dans sa motion, mandate le Conseil Communal pour étudier la possibilité de la mise en place d'un jardin communautaire. La motion initiale proposait déjà des endroits possibles, mais les autres partis et groupes ont amendé la motion en supprimant les lieux prévus (une des parcelles aurait privé les jeunes footballeurs d'un terrain d'entraînement l'autre aurait amputé d'une partie une surface déjà cultivé par un agriculteur du village). Tous les partis trouvent l'idée de base intéressante même si le PLRT estime que ce n'est pas à la commune d'encourager la création de jardins communautaires. La motion amendée est acceptée et le conseil communal a maintenant 6 mois pour donner une réponse au conseil général.

**SDA versus PDE**

Une interpellation de M. Armand Ducraux (ELT) demandait au conseil communal une information actuelle, exhaustive, transparente et impartiale des surfaces d'assolement (SDA) en rapport avec le pôle de développement économique (PDE). Dans son développement, il relève que 23 hectares de très bonnes terres agricoles disparaîtront. Il note que ce qui était légitime au début de la planification du PDE ne l'est plus actuellement et désire donc que le CC fasse le point de la situation pour permettre aux membres du CG de prendre position en toute connaissance de cause. Son interpellation ainsi que son intervention lors de ce conseil général ne peuvent être retranscrits ici, c'est pourquoi, celles et ceux qui sont intéressés par ce thème pourront trouver les deux textes in extenso sur le site Internet de la commune

(www.commune-la-tene.ch) dès que le procès-verbal de la séance de novembre sera accepté par le législatif (conseil général de décembre).

Dans sa réponse, le conseiller communal Daniel Rotsch a relevé, entre autres précisions, que selon les dernières statistiques fédérales et cantonales, le canton de Neuchâtel possède déjà plus de SDA que ce qu'il lui est imposé de conserver et que les 23 hectares utilisés seront compensés par le canton tant en quantité qu'en qualité. Il précise encore que le PDE est classé en projet d'importance capitale pour le canton et que rien actuellement ne permet de modifier cette classification. Ici aussi, au vu de la réponse très technique et factuelle, nous invitons les personnes intéressées à lire la réponse complète sur le site Internet de la commune après la validation du procès-verbal.

**Informations du conseil communal**

Le projet du camping suit son cours avec un peu de retard. Le dossier devrait être prêt dans le premier trimestre 2022.

Le soutien de la commune (bons de 10 francs à faire valoir dans les établissements publics de la commune) a eu un franc succès.

Le projet de chauffage à distance se poursuit. Six axes d'études sont prévus et un rapport d'information sera livré aux conseillères générales et conseillers généraux. Une enquête d'intérêts sera faite auprès des propriétaires d'immeubles de la Tène en début 2022.

C'est après deux heures de discussions que la présidente du conseil général a clos les débats.

DJ

## Notre système de retraites est à l'image de la Suisse. Assurons sa durabilité !

Afin d'ajouter une touche plus politique à votre hebdomadaire et de vous permettre de vous forger une opinion à l'occasion de certaines votations fédérales, le Bulcom s'associe à deux parlementaires neuchâtelois emblématiques : Damien Cottier, du PLR, et Baptiste Hurni, du PS. Dans leur blog ([pas-perdus.ch](http://pas-perdus.ch)), ils donnent reflet de leur travail au Palais fédéral et mettent en regard leur point de vue.

### Notre système de retraites est à l'image de la Suisse. Assurons sa durabilité !



Damien Cottier

**Notre système de retraites est une petite Suisse : basé sur la solidarité (AVS), le partenariat social (2<sup>e</sup> pilier) et la responsabilité individuelle (3<sup>e</sup> pilier). Cela lui confère une stabilité enviée.**

Mais la politique peine à réformer ce système. Pourtant c'est indispensable pour que nos enfants et petits-enfants puissent eux aussi bénéficier d'un système solide. Deux

phénomènes affectent sa durabilité :

- Nous vivons plus longtemps. C'est une bonne nouvelle mais cela induit des retraites plus longues. A la création de l'AVS l'espérance de vie d'un homme à la naissance était de 66 ans, aujourd'hui c'est 81 ans (OFS). Et les Suisses ont moins d'enfants, la population vieillit donc : de 1 rentier pour 6 actifs en 1950 on est passé à 1 pour 3,5 et bientôt moins. Sans correctif l'AVS aura un déficit de 200 milliards dans 25 ans (OFAS) !
- La LPP est également affectée par l'évolution démographique. De plus elle souffre des taux d'intérêt très bas. Or son rendement attendu est gravé dans le marbre d'un taux de conversion politique fixé au niveau irréaliste de 6,8%. Les actifs financent ainsi une partie des rentes LPP des retraités.

Il faut donc agir, loin des illusions des syndicats qui réclament une 13<sup>e</sup> rente ou demandaient, il y a peu, une hausse des rentes AVS de 10%. Comme tous les pays européens, nous devons adapter le système pour le rendre financé durablement. Voici quelques principes qui devraient guider ces travaux, il faut :

- que le niveau des rentes AVS ne baisse pas.
- que l'âge de la retraite soit harmonisé entre hommes et femmes et adapté à l'espérance de vie (passant à 66 ans en 2032) avec des compensations ciblées ;
- des stabilisateurs financiers de l'AVS type frein à l'endettement ;
- une participation publique accrue à l'AVS par une hausse modérée de la TVA ;
- éviter les financements croisés entre les piliers ;
- cotiser à la LPP dès l'âge de 20 ans ;

- supprimer la déduction de coordination et baisser le seuil d'entrée de la LPP, pour mieux assurer les bas salaires et les temps partiels ;
  - dépolitiser le taux de conversion avec des compensations ciblées ;
  - un taux de cotisation LPP unique pour favoriser l'emploi des travailleurs âgés ;
  - augmenter les cotisations au 3<sup>e</sup> pilier déductibles fiscalement pour inciter à l'épargne ;
- L'initiative des Jeunes Libéraux-Radicaux va dans ce sens. Les premiers pas des travaux du Parlement aussi. Il faudra poursuivre avec conviction dans cette voie.

Damien Cottier,  
conseiller national (PLR/NE)

## Réformes de l'AVS et du deuxième pilier : hurler au loup pour appauvrir la classe moyenne



Baptiste Hurni

**Lors de la session de décembre du parlement fédéral, il sera traité de la « stabilisation de l'AVS », communément appelé AVS 21 et du projet de réforme de la LPP. Ces deux projets ont en commun un élément central : la baisse des prestations pour les assurés.**

La justification procède d'une même analyse : l'espérance de vie augmente et les rentes de vieillesse doivent être servies plus longtemps. Pour l'AVS, la mesure phare consiste en l'augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes. Pour la LPP, il s'agit de baisser le taux de conversion – soit, au final, la rente versée pour un même capital. Déjà à ce stade, il convient de dire que ces deux projets n'avaient rien d'enthousiasmants. Pour AVS 21, il était déjà franchement inadmissible, car il faisait reposer sur les seules femmes les mesures d'économie. On pourrait me rétorquer qu'il s'agit d'égalité. Mais il est indéfendable dans un pays où les femmes sont toujours, à compétence égale, payées moins que les hommes, de s'attaquer à l'un des seuls aspects

législatifs où elles sont actuellement « gagnantes ». Pour la LPP, les compensations prévues étaient importantes, car elles avaient été négociées dans un compromis historique entre représentants des employeurs et des employés où chacun avait obtenu des concessions.

Pourtant, la majorité du parlement fédéral a décidé de péjorer encore les projets. Économiser plus, plus vite et sur le dos de tous les travailleurs. Dans un des pays les plus riches au monde, qui dort sur une véritable fortune nationale dans les coffres et les comptes de la BNS, on veut nous faire croire qu'il faut réduire urgemment les rentes pour sauver le système...en fragilisant à outrance celles et ceux qui ont œuvré toute leur vie pour la prospérité de la Suisse.

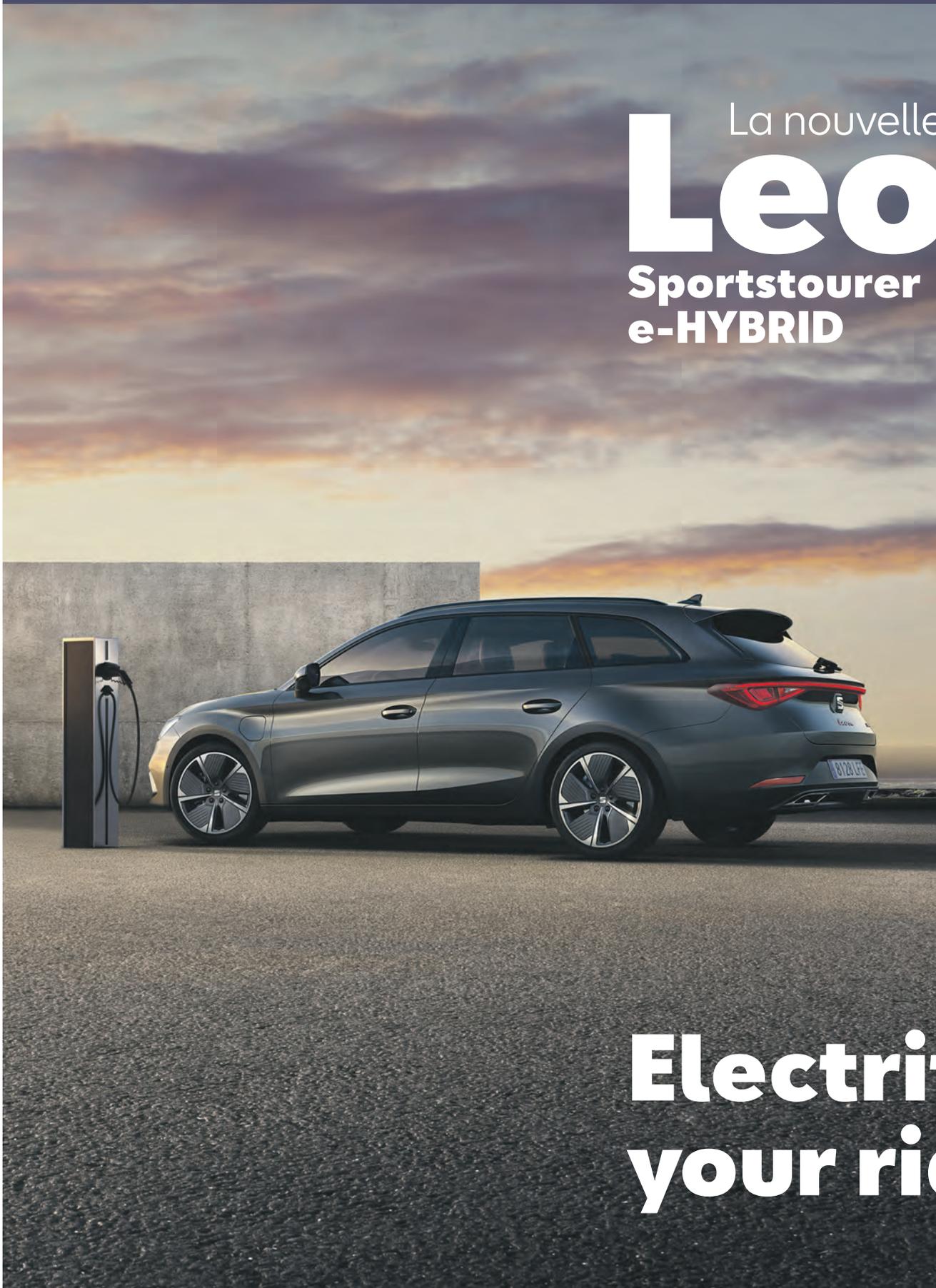
Ces deux projets ne peuvent que nous laisser un profond sentiment de dégoût. Certes, le vieillissement de la population ou la baisse des taux d'intérêts qui imposent certaines réformes. Mais il n'est pas interdit d'imaginer d'autres sources de financement (BNS, TVA, taux de cotisations,...) pour éviter d'appauvrir les futurs rentiers qui sont loin d'être des privilégiés.

Maintenant, selon toute vraisemblance, la majorité du parlement, pétrie qu'elle est de chiffres, de courbes de croissance et de besoins de l'économie, votera sans état d'âme ces deux projets. Heureusement, nous serons là pour y opposer des référendums particulièrement nécessaires.

Baptiste Hurni,  
Conseiller national (PS/NE)



La nouvelle **SEAT**  
**Leon**  
Sportstourer  
e-HYBRID



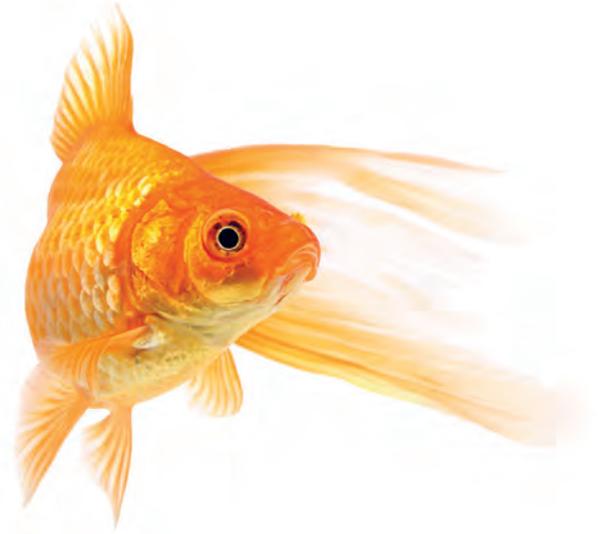
**Electrify  
your ride.**

# messeiller

Lakeside Printhouse

[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

imprimer - éditer  
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre  
communication!

079 408 56 05

Route des Falaises 94

2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom

**BULCOM**





**Internorm**  
Fenêtres - Portes

**-10%**  
SUR AT 310, AT 400  
ET AT 410\*

**OFFRE PORTES D'ENTRÉE**  
DU 01.11.2021 AU 31.01.2022

\* L'offre est valable pour toutes les commandes passées par des clients finaux privés pendant la période de validité de celle-ci, c'est-à-dire du 01.11.2021 au 31.01.2022. Les réductions ne sont pas cumulables. Sous réserve de faisabilité et de conditions techniques.

**Internorm, évidemment!**

**TSCHAPPAT MORET**  
75 ANS  
TOITURE & TECHNIQUE DU BOIS

+41 32 757 11 47 www.tschappat-moret.ch



**IL EST PRUDENT DE RÉSERVER!**

**PROFITEZ!**

**LA CHASSE EST ENCORE LÀ**

**HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE\*\***  
2088 CRESSIER/NE  
Tél. 032 757 11 66  
www.croix-blanche.ch



**La Cantine**  
FC St-Blaise

**Nouveaux Horaires**

**A partir du 1er décembre**

La Cantine sera ouverte selon les horaires suivants :

<b>Lundi</b>	8h00 - 14h00	17h00 - 23h00
<b>Mardi</b>	8h00 - 14h00	fermé
<b>Mercredi</b>	8h00 - 14h00	fermé
<b>Judi</b>	8h00 - 14h00	17h00 - 23h00
<b>Vendredi</b>	8h00 - 14h00	17h00 - 23h00
<b>Samedi</b>	8h00 - 14h00	

**Un menu vous sera proposé tous les midis**

**Samedi soir et Dimanche**  
Selon matches ou sur réservation

**La Cantine**  
Les Fourches, 2072 St-Blaise - 079 779 04 13 - yves@dardel.me

**CORNAUX**

**La troupe de théâtre La Mouette à l'Espace Ta'tou**



A deux reprises un nombreux public a apprécié la mise en scène professionnelle de Yannick Merlin de la pièce: «Un air de famille». Les acteurs ont séduit leur public avec une parfaite interprétation de leur rôle. Que de bonheur de pouvoir à nouveau assister à un spectacle en présentiel. Ce bien-être était perceptible dans la salle, tout au long des deux soirées de représentation des 13 et 14 novembre dernier. C'est avec beaucoup de reconnaissance que les membres du comité de la Société de Développement de Cornaux expriment leurs vifs remerciements aux personnes présentes. Encore un tout grand merci à l'équipe de La Mouette, et à l'année prochaine.

UN



**La Cantine**  
FC St-Blaise

**Du 19 au 21 et du 26 au 28 novembre**

**La Cantine vous accueille pour sa quinzaine**

**Bouchoyade**

**Petit menu :**

- Boudin au four
- Saucisse à rôtir et atriaux
- Café

**Menu complet :**

- Boudin au four
- Fricassée
- Saucisse à rôtir et atriaux
- Sorbet arrosé
- Café

**28.-**

**40.-**

Venez découvrir la bouchoyade selon les recettes originales de la famille, vieilles de plus de 40 ans.

Les vendredis 19 et 26 animation musicale par nos DJ Dobs et Gian-Carlo

**Réservations obligatoires**

**La Cantine**  
Les Fourches, 2072 St-Blaise - 079 779 04 13 - yves@dardel.me

**28 NOVEMBRE 2021**

*La qualité de vie avant tout !*

**OUI AU CONTOURNEMENT EST DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**H18 OUI**  
UN LIEN FORT  
POUR L'UNITÉ DU CANTON

**Centre Arts & Bien-Être**

**Dances-Pilates-Yoga**

**Pour (se) faire plaisir à Noël,**  
Quoi de mieux qu'une Box-cadeau créée en partenariat avec des artisans locaux?

Arrivage imminent...  
et il n'y en aura pas pour tout le monde!

Lucie 078 862 84 35  
Mélanie 076 783 48 40  
info@pillife-danse.com

Pilates, Yoga & Co

**Centre Arts & Bien-être**

**Centre Arts & Bien-Être Pil'Life Danse**  
Champs-montants 12B, 2074 Marin NE  
[www.pillife-danse.com](http://www.pillife-danse.com)

## Dans le vent de l'actualité

**Il a marché 5'762 km à travers la Suisse pendant la Guerre 14-18**

### Le récit au jour le jour de Robert Meystre

**Robert Meystre (1893-1978) appartient à une famille d'artisans et de bâtisseurs bien connue dans notre région. Peu après avoir doublé le cap de sa 21e année, il est mobilisé le 4 août 1914. Il sert son pays dans le bataillon neuchâtelois de fusiliers 18. Il sera appelé à six reprises (5 relèves) sous les drapeaux jusqu'au 7 décembre 1918. Il a tenu un journal dans lequel il a scrupuleusement consigné ses activités au service de la patrie. Ce document a été récemment édité.\***

André Bandelier, professeur retraité de l'Université de Neuchâtel, a publié aux Editions Alphil, le journal de mobilisation tenu jour après jour par Robert Meystre, caporal, sergent, puis lieutenant.

Un peu plus d'un siècle a certes passé depuis le temps de la Grande Guerre. Elle n'est plus dans les mémoires. Le « Journal de mobilisation de guerre 1914 - 1918 » ravive les longues journées que nos aïeuls citoyens soldats ont vécu en Ajoie, dans le Seeland, La Gruyère, la Mesolcina, à Zurich, à Kreuzlingen, dans le Rheintal, pour affirmer la neutralité de la Suisse. Jusqu'à entendre siffler les balles et éclater les obus dans l'Alsace voisine !

Voici quelques extraits de ce journal :

Courrendlin, dimanche 9 août 1914

Peu après la mobilisation générale du 4 août 1914, les soldats du bataillon de fusiliers 18 vont marcher de Rochefort à Courrendlin, les 8 et 9 août, avec une nuit passée à Courtelary :

« 11 heures de marche très pénible, la route était poudreuse et nos pieds nous brûlaient. En traversant les villages, on nous arrosait avec les hydrantes, on nous distribuait partout du thé, des boissons, des cigares, du chocolat, etc. Arrivés à Courrendlin plusieurs tombent d'inanition. »

Bellinzone, 19 juin 1915

Après avoir passé un mois dans la Mesolcina, vallée grisonne de langue italienne proche du chef-lieu tessinois.

*Diane 4 ¼ h. Départ en train pour Colombier; avons un wagon de 3<sup>ème</sup> en queue. Avons la garde du train (locomotive à vapeur chauffée au charbon, réd.) Je voyage avec les caporaux Alabaret et Schinz sur un wagon à ballast découvert, avons traversé 51 tunnels. Arrivons à Colombier à 18h¼, voyage superbe. Sommes noirs comme des ramoneurs. Allons à Auvonnier. Cantonons dans le collège. Couchons sur la paille.*

Bonfol, dimanche 2 avril 1916

*Diane 7h A 9h départ pour l'extrême frontière. Je suis chef du poste n° 3 avec 11 hommes sous mes ordres. Nous voyons plusieurs avions allemands bombardés par l'artillerie française. Les obus de 75 et de 150 passent au-dessus nos têtes. On entend le ronflement et sifflement et les coups qui sont formidables. Temps superbe. Visite au poste du colonel Fonjallaz [commandant du régiment d'infanterie 8, réd.] avec le Conseil d'Etat neuchâtelois. Je veille jusqu'à minuit. A 4h du matin. Je téléphone mon rapport.*

Les temps ont bien changé pour les jeunes hommes. Aujourd'hui, quelques-uns d'entre eux ne marchent plus, ils se couchent sur le goudron de nos villes...

Claude Zweacker

\*Robert Meystre - Journal de mobilisation de guerre 1914 - 1918, André Bandelier (éd.). 200 p. CHF 29.00 Ed. Alphil, Neuchâtel